

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشركة الدولية للإيجار المالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 15.000.000 dinars
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis
RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB à long terme avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme
par l'agence de notation FITCH RATINGS le 6 avril 2009

DOCUMENT DE REFERENCE « CIL 2009 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **11 JUIN 2009** sous le n° **09/004** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

- Responsable de l'information :

M. Mourad Kallel, Directeur Administratif et Comptable à la CIL

Téléphone : 71 33 66 55 - Fax : 71 33 70 09

- Intermédiaire en bourse chargé du document de référence :

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

Téléphone : 71 25 20 44 - Fax : 71 25 20 24

Juin 2009

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	5
CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	7
1 - 1 – Responsable du document de référence :	7
1 - 2 – Attestation du responsable du document de référence :	7
1 - 3 – Responsables du contrôle des comptes	7
1 - 4 – Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du document de référence :	10
1 - 5 – Responsable de l'information :	10
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	11
2 - 1 – Renseignements de caractère général concernant la CIL :	11
2 - 1 - 1 – Dénomination et siège social :	11
2 - 1 - 2 – Forme Juridique et législation particulière applicable :	11
2 - 1 - 3 – Date de Constitution et durée :	11
2 - 1 - 4 – Objet Social :	11
2 - 1 - 5 – Registre du Commerce :	11
2 - 1 - 6 – Exercice Social :	11
2 - 1 - 7 – Nationalité :	11
2 - 1 - 8 – Régime fiscal :	11
2 - 1 - 9 – Matricule Fiscal :	12
2 - 1 - 10 – Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :	12
2 - 1 - 11 – Responsable chargé de l'information et des relations avec les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :	12
2 - 1 - 12 – Clauses statutaires particulières :	12
2 - 2 – Renseignements de caractère général concernant le capital de la société :	14
2 - 3 – Evolution du capital social :	14
2 - 4 – Répartition du capital social et des droits de vote au 28 février 2009 :	15
2 - 5 – Description sommaire du groupe CIL au 31 décembre 2008 :	17
2 - 5 - 1 – Présentation générale du groupe CIL :	17
2 - 5 - 2 – Relation avec les sociétés du groupe au 31 décembre 2008:	18
2 - 6 – Relations avec les autres parties liées au 31 décembre 2008 autres que les sociétés du groupe :	19

2 - 6 - 1 – Informations sur les engagements:	19
2 - 6 - 2 – Transfert de ressources et d'obligations :	19
2 - 7 – Dividendes :	19
2 - 8 – Marché des titres de l'émetteur :	19
2 - 9 – Notation de la société :	20
CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA	
CIL :	26
3 - 1 – Présentation de la Compagnie Internationale de Leasing :	26
3 - 2 – Description de l'activité :	26
3 - 2 - 1 – Situation de la CIL par rapport au secteur du leasing au 31 décembre 2008 :	26
3 - 2 - 2 – Les performances de la CIL au 31 décembre 2008 :	27
3 - 2 - 3 – Activité de la CIL au 31 décembre 2008:	27
3 - 2 - 4 – Activité de la société au 31mars 2009 :	33
3 - 3 – Organisation de la Compagnie Internationale de Leasing :	38
3 - 4 – Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité :	43
3 - 5 – Dépendance de l'émetteur.....	43
3 - 6 – Analyse SWOT :	45
3 - 7 – Litige ou arbitrage en cours ou passé :	45
3 - 8 – Politique sociale et effectif:	45
3 - 9 – Politique d'investissement de la CIL :	46
CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT :47	
4 - 1 – Patrimoine de la société :	47
4 - 1 - 1 – Créances sur la clientèle, opérations de leasing :	47
4 - 1 - 2 – Portefeuille - titres commercial :	49
4 - 1 - 3 – Portefeuille d'investissement :	49
4 - 1 - 4 – Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2008 :	51
4 - 2 – Etats financiers comparés au 31 décembre 2008 :	52
4 - 2 - 1 – Bilans comparés :	53
4 - 2 - 2 – Etat de résultats comparés :	54
4 - 2 - 3 – Etats de flux de trésorerie comparés :	55
4 - 2 - 4 – Notes aux états financiers :	56
4 - 2 - 5 – Notes complémentaires aux notes aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :	97
4 - 2 - 6 – Rapports des commissaires aux comptes :	99

4 - 3 – Les engagements financiers au 31décembre 2008 :	105
4 - 4 – Encours des crédits contractés par la C.I.L au 31 décembre 2008	106
4 - 5 – Structure des souscripteurs à l’emprunt subordonné « emprunt subordonné CIL 2008 ».....	109
4 - 5 - 1 – Structure des souscripteurs à l’emprunt au taux fixe :.....	109
4 - 5 - 2 – Structure des souscripteurs à l’emprunt au taux variable :.....	109
4 - 6 – Soldes intermédiaires de gestion au 31décembre 2008.....	110
4 - 7 – Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2008 :.....	111
4 - 8 – Affectation des résultats des trois derniers exercices :.....	112
4 - 9 – Evolution des revenus de leasing et du résultat d’exploitation :	112
4 - 10 – Evolution du résultat net :	113
4 - 11 – Evolution des dividendes.....	113
4 - 12 – Evolution de la Marge brute d’autofinancement :	113
4 - 13 – Indicateurs de gestion et ratios :	114
4 - 14 – Etats financiers consolidés comparés au 31 décembre :	116
4 - 14 - 1 – Bilans consolidés comparés :.....	116
4 - 14 - 2 – Etat de résultat consolidé :.....	117
4 - 14 - 3 – Etat de flux de trésorerie consolidé comparé :	118
4 - 14 - 4 – Notes aux états financiers consolidés :.....	119
4 - 14 - 5 – Notes complémentaires aux notes aux états financiers au 31 decembre:.....	148
4 - 14 - 6 – Rapport des commissaires aux comptes	150
4 - 15 – Comportement boursier du titre CIL	154
CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE	
CONTROLE DES COMPTES :	155
5 - 1 – Conseil d’administration :	155
5 - 1 - 1 – Membres des organes d’administration :.....	155
5 - 1 - 2 – fonctions des membres et des organes d’administration et de direction dans la société :	155
5 - 1 - 3 – Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années :.....	155
5 - 1 - 4 – Mandats d’administrateurs les plus significatifs dans d’autres sociétés :	156
5 - 1 - 5 – Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d’administration dans la société qu’ils représentent :	156
5 - 2 – Intérêts des dirigeants dans la société au titre de l’exercice 2008 :.....	156

5 - 2 - 1 – Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2008 :	156
5 - 2 - 2 – Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31 décembre 2008:	157
5 - 3 – Contrôle :	157
5 - 4 – Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital :	157
CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION	
RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	158
6 - 1 – Evolution récente et orientations :	158
6 - 1 - 1 – Evolution récente :	158
6 - 1 - 2 – Orientations stratégiques :	158
6 - 2 – Perspectives d'avenir :	159
6 - 2 - 1 – Hypothèses de base :	159
6 - 2 - 2 – Les états financiers prévisionnels :	164
6 - 2 - 3 – Ratios prévisionnels :	167
6 - 2 - 4 – Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles relatives à la période allant de 2009 à 2013:	168
6 - 3 – Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par la C.I.L.....	170

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing a été créée en 1992 avec un capital initial de cinq millions de dinars et a procédé à sa première augmentation de capital en 1995 pour le porter à 7,5 millions de dinars. Elle fut introduite au second marché de la bourse de Tunis en septembre 1997.

La société a pour activité principale de réaliser des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

Par ailleurs, la CIL a procédé à une augmentation de son capital par voie de souscription publique pour le porter de 7.500.000 DT à 10.000.000 DT par l'émission de 250.000 actions nouvelles libérées intégralement lors de la souscription et portant jouissance à partir du 1er octobre 2001.

A l'issue de la réalisation de cette augmentation de capital par voie de souscription publique, les actions de la CIL ont été transférées du second au premier marché de la cote depuis le 20 décembre 2001.

La réalisation de cette augmentation de capital a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans à partir de l'année d'ouverture additionnelle de son capital, et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin en 2005.

Au cours du mois de mai 2007, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2008 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), le conseil d'administration de la CIL a décidé de la réalisation de la première tranche de l'augmentation de capital social de 10 à 12,5 millions de dinars par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre quatre (4) anciennes.

Il a aussi été décidé par l'AGE du 26 avril 2007 de réduire la valeur nominale de l'action de 10 à 5 dinars.

Depuis le 28 mai 2007 (jour de la réalisation de l'augmentation de capital en bourse), le capital social de la CIL est passé à 12.500.000 de dinars divisé en 2.500.000 actions de cinq (5) dinars de nominal chacune.

Le conseil d'administration de la CIL, réuni le 18 décembre 2008 a décidé l'incorporation de la deuxième tranche des réserves au capital avec prise d'effet au 30 décembre 2008. Désormais, le capital social de la CIL est passé de 12.500.000 de dinars à 15.000.000 de dinars divisé en 3.000.000 actions de (5) dinars de nominal chacune.

Activité de la CIL :

La part de la CIL dans l'activité du secteur du leasing durant l'année 2008 a représenté 16,5% en mises en force et 17,1% en encours contre respectivement 18,2% et 17,3% en 2007.

Au cours de l'année 2008 la CIL a enregistré une légère hausse de ses mises en force par rapport à 2007 en passant de 132,5 MD à 135,4 MD soit une augmentation de 2,2%. Les approbations ont toutefois, enregistré une légère baisse de 2007 à 2008 passant de 163,2 MD à 156,7 MD, soit une diminution de 3,98%

Les créances classées (net de dépôt de garantie) sont passées de 20.352 mDT au 31 décembre 2007 à 18.901 mDT au 31 décembre 2008.

Le ratio des créances douteuses et litigieuses CDL (Créances classées net de dépôt de garantie / Total créances sur la clientèle net de dépôt de garantie) et le ratio de couverture (Provisions + produits réservés / CDL) ont évolué comme suit :

	31/12/2006*	31/12/2007*	31/12/2008
Créances courantes (classes 0 et 1)	148 590 772	188 049 376	218 380 847
Créances classées	23 833 510	20 352 864	18 901 541
Classe 2	2 052 133	1 475 737	616 189
Classe 3	1 659 677	1 335 549	770 382
Classe 4	20 121 700	17 541 578	17 514 970
Total créances	172 424 282	208 402 240	237 282 388
Ratio des créances classées	13,82%	9,76%	7,97%
Cumul des produits réservés et des provisions	18 332 531	17 923 845	17 838 264
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	76,91%	88,06%	94 ,37%

* En 2008, les encours des créances sont calculés après déduction des dépôts de garanties. Les données de 2007 et 2006 sont retraitées pour les besoins de la comparaison.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1 - 1 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

Monsieur Mohamed BRIGUI

Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 – ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ; Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

La Compagnie Internationale de Leasing
Le Président Directeur Général
Mohamed BRIGUI



1 - 3 – RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006:

La société **BDO Afric Audit**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

- Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006:

La société **BDO Afric Audit**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Adnène Zghidi.

Adresse : Immeuble Ennour 3^{ème} étage - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

Et

La société **FINOR**, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mustapha Medhioub.

Adresse : Immeuble International City Center - Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

Attestation des commissaires aux comptes :

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les états financiers clos à l'exercice 2008 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves, mais avec l'observation post - opinion suivante :

« Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de décembre 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. »

Les états financiers clos à l'exercice 2007 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observation.

Les états financiers clos à l'exercice 2006 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observation.

Les états financiers consolidés clos à l'exercice 2008 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves, mais avec l'observation post - opinion suivante :

« Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

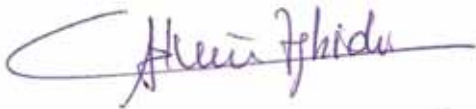
Les données de décembre 2007 ont été retraitées pour les besoin de la comparaison. »

Les états financiers consolidés clos à l'exercice 2007 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observation.

Les états financiers consolidés clos à l'exercice 2006 et arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes comptables applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observation.

Les Commissaires aux comptes :

La société BDO Afric Audit
Monsieur Adnène ZGHIDI



La société FINOR
Monsieur Mustapha MEDHIOUB



1 - 4 – ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DU DOCUMENT DE REFERENCE :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence. »

La Compagnie Générale d'Investissement
Le Directeur Général
Chédly FAYACHE



1 - 5 – RESPONSABLE DE L'INFORMATION :

Monsieur Mourad KALLEL Directeur Administratif et Comptable à la CIL
Tel : 71 33 66 55
Fax : 71 33 70 09



CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2 - 1 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA CIL :

2 - 1 - 1 – DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL :

Dénomination Sociale : Compagnie Internationale de Leasing.

Siège Social : 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

Tel : 71 33.66.55

Fax : 71 33.70.09

e.mail : cil.tunis@cil.fin.tn

2 - 1 - 2 – FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE :

La CIL est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

2 - 1 - 3 – DATE DE CONSTITUTION ET DUREE :

la CIL a été constituée le 22 Octobre 1992 pour une durée de 99 ans.

2 - 1 - 4 – OBJET SOCIAL :

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans des sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2 - 1 - 5 – REGISTRE DU COMMERCE :

N° B1129231997.

2 - 1 - 6 – EXERCICE SOCIAL :

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre.

2 - 1 - 7 – NATIONALITE :

Tunisienne.

2 - 1 - 8 – REGIME FISCAL :

Droit commun et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing.

L'augmentation de capital par voie de souscription publique opérée en décembre 2001 a permis à la société de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20% pour une période de cinq ans et ce dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec l'exercice 2005.

Aussi la société est régie par la loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000 portant loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi 2007-70 du 27 décembre 2007 portant loi de finance pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements

financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

2 - 1 - 9 – MATRICULE FISCAL :
381878 S A M 000 du 21/10/1992.

2 - 1 - 10 – LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS RELATIFS A LA SOCIETE :

Siège social de la société 16, Avenue Jean Jaurès - 1001 – Tunis.

2 - 1 - 11 – RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES OBLIGATAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA STICODEVAM :

M. Mourad Kallel – Directeur Administratif et Comptable à la CIL.

2 - 1 - 12 – CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES :

Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des nouveaux statuts de la CIL tel que modifié par l'AGE du 17 avril 2008) :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint le dixième du capital social ;
- Toutes les sommes que l'assemblée des actionnaires juge convenables pour la constitution de fonds de réserves.

Assemblées Générales (art 29 « tel que modifié par l'AGE du 9 décembre 2004 », 30 et 33 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :

▪ **Admission aux assemblées générales :** Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un mandataire. Ce mandataire devra être muni d'un pouvoir à cet effet.

La forme de pouvoirs sera déterminée par le Conseil d'Administration. Toutefois, les personnes morales actionnaires sont valablement représentées à toute Assemblée Générale soit par un de leurs gérants soit par un membre de leur conseil d'administration soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit lui même actionnaire.

▪ **Conditions pour être admis à siéger aux assemblées générales :** Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé par la réunion.

Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège social trois jours avant la réunion. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais en dehors de ces limites.

▪ **Droit de vote :** Chaque membre de l'Assemblée Générale, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation. Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, soit au scrutin secret, qui est de droit, lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social des actionnaires présents ou représentés.

Assemblées Générales Ordinaires (art 35 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :

▪ **Convocation :** Les actionnaires sont réunis chaque année en assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent être convoquées extraordinairement soit par le Conseil d'Administration soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales. Les Assemblées Générales Ordinaires réunies sur une première convocation ne peuvent se tenir, qu'elle qu'en soit la nature, avant le seizième jour suivant la date de la publication de l'avis de convocation.

Les convocations à ces diverses Assemblées sont faites au moyen d'un avis publié dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe et au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande peuvent être convoqués, à leur frais au moyen de lettres expédiées dans le délai imparti pour la convocation de l'Assemblée, au dernier domicile qu'ils auront fait connaître.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Assemblées Générales Extraordinaires (art 38, et 39 des statuts de la CIL approuvés par l'AGE du 02 août 2001) :

▪ **Convocation – Composition et délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire :** Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par toute autre personne habilitée par la loi conformément à l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, pour délibérer valablement, doit réunir la moitié du capital social.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pas atteint le quorum exigé par la loi, il sera procédé à la convocation d'une deuxième qui peut délibérer en réunissant le tiers (1/3) du capital puis éventuellement d'une troisième dans les formes et délais prévus par l'article 291 du Code des Sociétés Commerciales.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société quinze jours au moins avant la date de la réunion de la première Assemblée.

▪ **Cession des actions :** La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2 - 2 – RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE :

Capital Social : 15.000.000 dinars
Nombre d'actions : 3.000.000 actions
Libération : Intégrale
Jouissance : 1^{er} janvier 2009
Nominal : 5 dinars
Forme des actions : Nominative
Catégorie : Ordinaire

2 - 3 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL :

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération	Capital en circulation	Valeur nominale	Nombre d'actions
Capital initial	AG constitutive du 22/10/92	5.000.000 DT	5.000.000 DT	10	500.000
Augmentation en numéraires	AGE du 11/04/95	2.500.000 DT	7.500.000 DT	10	750.000
Augmentation en numéraires	AGE du 02/08/01	2.500.000 DT	10.000.000 DT	10	1.000.000
Augmentation par incorporation de réserves	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	12.500.000 DT	5	2.500.000
Augmentation par incorporation de réserves*	AGE du 26/04/2007	2.500.000 DT	15.000.000 DT	5	3.000.000

Au cours de l'année 2007, la CIL a réalisé la première tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves décidée par l'AGE du 26 avril 2007 qui a aussi décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 à 5 dinars.

* Le conseil d'administration de la CIL réuni le 18 décembre 2008, a décidé la réalisation de la deuxième tranche de l'augmentation de capital par incorporation de réserves pour le porter de 12,5 à 15 millions de dinars.

2 - 4 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 28 FEVRIER 2009 :

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
Actionnaires Tunisiens	1 092	2 953 153	14 765 765	98,44%
Personnes morales	88	2 065 164	10 325 820	68,84%
Ayant 3% et plus	5	1 759 524	8 797 620	58,65%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	13	223523	1 117 615	7,45%
Ayant au max 0,1%	70	82117	410 585	2,74%
Personnes physiques	1 004	887 989	4 439 945	29,60%
Ayant 3% et plus	1	93606	468 030	3,12%
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	33	447 604	2 238 020	14,92%
Ayant au max 0,1%	970	346779	1 733 895	11,56%
Actionnaires Etrangers	7	42 940	214 700	1,43%
Personnes morales	0	0	0	0%
Ayant 3% et plus	0	-	-	
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	0		-	
Ayant au max 0,1%	0	-	-	
Personnes physiques	7	42 940	214 700	1,43%
Ayant 3% et plus	0	-	-	0 %
Ayant plus 0,1% et moins de 3%	1	40602	203 010	1,35%
Ayant au max 0,1%	6	2 338	11 690	0,08%
Droits non encore convertis (19 465 droits)		3 907	19 535	0,13%
Total	1 099	3 000 000	15 000 000	100.00%

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 28 février 2009

Actionnariat	Nombre d'actions	Montant en DT	Pourcentage du capital
SGF-SICAF	606 626	3 033 130	20,22%
TTS	337 830	168 9150	11,26%
TTS Financière	244 170	1 220 850	8,14%
STE TOURISTIQUE OCEANA	299 999	1 499 995	10,00%
GAT	270 899	1 354 495	9,03%
BOUAZIZ HABIB	93 606	468 030	3,12%
Total	1 853 130	9 265 650	61,77%

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 28 février 2009

Actionnariat	Nombre d'actions et droit de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Président du Conseil :			
Mr. Mohamed BRIGUI	88 953	444 765	2,97%
Administrateur :			
SGF-SICAF	606 626	3 033 130	20,22%
TTS	337 830	1 689 150	11,26%
GAT	270 899	1 354 495	9,03%
Mr Salah SOUKI	83 103	415 515	2,77%
Mr Khaled Ben HASSINE	3 756	18 780	0,13%
Total	1 391 167	6 955 835	46,37%

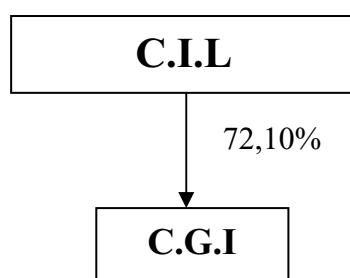
2 - 5 – DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE CIL AU 31 DECEMBRE 2008 :

2 - 5 - 1 – PRESENTATION GENERALE DU GROUPE CIL :

Le groupe « Compagnie Internationale de Leasing » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance à savoir le leasing et l'intermédiation en bourse.

- La CIL a été créée en 1992 avec comme objet la réalisation d'opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.
- La Compagnie Générale d'Investissement, intermédiaire en bourse, est une société anonyme au capital social de 1.250.000 DT divisé en 250.000 actions de 5 DT de nominal. Elle a été constituée en février 1995 avec agrément de la BVMT n° 24-95 du 09/02/1995. Elle a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les sociétés faisant appel public à l'épargne ;
 - L'achat et la vente de titres de valeurs mobilières pour le compte de clients ;
 - Le conseil en gestion : diagnostic financier, le conseil en gestion de trésorerie et le conseil dans le financement à court et moyen terme.
 - L'ingénierie financière avec toute sa palette de produits allant de l'introduction en bourse, à l'émission d'emprunts obligataires, à la restructuration et transmission d'entreprises, à l'évaluation d'entreprises et aux opérations de Fusion / Acquisition.

Schéma du groupe :



La CGI n'est pas actionnaire dans le capital de la CIL.

Chiffres clés du groupe C.I.L au 31/12/2008 :

	Capitaux propres	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total passif	Charges financières nettes	Dividendes distribués au titre de 2008
C.I.L	27 809 548	24 358 893	5 442 835	4 274 432	213 644 726	12 065 610	1 812 500
C.G.I	732 029	498 534	22 520	-62	1 894 201	258	non

Les engagements financiers du groupe au 31/12/2008 :

	CGI	CIL	Total
- Emprunts bancaires	0	65 751 397	65 751 397
- Emprunts obligataires	0	98 990 584	98 990 584
- Emprunts à Long Terme*	0	5 000 000	5 000 000
- Billet de trésorerie et assimilés**	0	23 651 474	23 651 474
Total	0	193 393 455	193 393 455

* Billets de trésorerie, certificats de leasing et lignes d'avance à plus d'un an.

** Billets de trésorerie, certificats de leasing et lignes d'avance à moins d'un an.

Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Il n'existe pas de financement inter-sociétés au sein du groupe CIL.

Il est à signaler, par ailleurs, que la CGI a souscrit à certains emprunts obligataires lancés par la CIL et qu'au 31/12/2008 les échéances en principal restant à rembourser par la Compagnie Internationale de Leasing au profit de la CGI totalisent 48.000 DT.

2 - 5 - 2 – RELATION AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2008:

Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Il n'y a pas de prêts octroyés ni de crédits reçus de la CGI.

Les créances et les dettes commerciales inter-groupe :

Le solde du compte CGI tel qu'il figure au niveau de la comptabilité de la CIL est créditeur de 76751.DT. Ce solde présente des factures de fin de période établies à la fin de l'année 2008, et qui ont été réglées au début de l'année 2009.

La CIL dispose d'un compte géré auprès de la CGI, valorisé à 148 085DT au 31 décembre 2008 (dont 3 022DT en trésorerie disponible).

Les apports en capital : néant

Garanties et sûretés réelles données ou reçues ; et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

- Garanties et sûretés réelles :	- Cautions :
Données : néant	Données : néant
Reçues : néant	Reçues : néant

Relations commerciales entre la CIL et les sociétés du groupe

La CGI représente la seule filiale de la CIL. Cette dernière est cliente de la CGI, à qui elle confie les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires qu'elle émet.

Chiffre d'affaires réalisé par la CIL avec la CGI : néant

Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou autres éléments d'actifs inter-group : néant

Les prestations de service reçues ou données : la somme des prestations de service réalisées par la CGI pour le compte de la CIL totalise, pour l'année 2008, 252 712DT.

Les contrats de gestion : néant

Les contrats de location : la CGI loue un étage de l'immeuble appartenant à la Compagnie Internationale de Leasing, et constituant son siège social, au 16 Avenue Jean Jaurès à Tunis. Le montant annuel du loyer en 2008 est de 33 125 DT HT.

2 - 6 – RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31 DECEMBRE 2008 AUTRES QUE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE* :

2 - 6 - 1 – INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS:

NOM OU RAISON SOCIALE	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	305 256	3 et 4 ans 10%
Les entreprises dans les quels un des propriétaires ou associé ou mandataire déléguée est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son conseil de surveillance ou de la société.		
OCEANA	305 256	3 et 4 ans 10%
Les commissaires aux comptes :		
FINOR	177 049	3 ans 10,41% et 10,5% 7 ans 10,41%

2 - 6 - 2 – TRANSFERT DE RESSOURCES ET D'OBLIGATIONS :

Néant

2 - 7 – DIVIDENDES :

	2006	2007*	2008**
	en dinars		
Résultat net	2 802 084	3 470 088	4 274 432
Montant global des dividendes	1 500 000	1 875 000	1 812 500
Dividende par action	1,500	0,750	0,725
Date de mise en paiement	28/05/2007	08/05/2008	23/04/2009

* NB : La CIL a procédé à une augmentation de capital de 10 à 12,5 millions de dinars et la réduction de la valeur nominale de 10 à 5 dinars.

**NB : La CIL a procédé à une augmentation de capital de 12,5 à 15 millions de dinars.

2 - 8 – MARCHE DES TITRES DE L'ÉMETTEUR :

Les actions de la CIL sont négociées au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe au 31 décembre 2008, dix emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur dix-huit lignes de cotation, il s'agit de :

- CIL 2002/2 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2002/3 (7 ans avec 2 années de franchise, 7,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2003/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2004/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2004/2 (5 ans, 7% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2005/1 (7 ans avec 2 années de franchise, 7% et/ou TMM+1,25%)

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n° 2001-61 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

- CIL 2007/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2007/2 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,25%)
- CIL 2008/1 (5 ans, 6,50% et/ou TMM+1,125%).
- CIL 2008 emprunt subordonné (10 ans dont 5 années de franchise, 7,25% et/ou TMM + 1,50%).

2 - 9 – NOTATION DE LA SOCIETE :

La CIL, noté A- à long terme et F2 à court terme, a été mise sous surveillance avec implication négative par l'agence de notation Fitch North Africa en date du 29 avril 2003. Cette mise sous surveillance, qui concerne aussi les notes de quatre autres sociétés de leasing, a été apposée suite à l'érosion des marges d'intérêt et à la montée du coût du risque dans un contexte de net ralentissement de la croissance du secteur.

Le 10 juin 2003, le comité de notation de Fitch North Africa a levé la mise sous surveillance avec implication négative de la CIL et a abaissé les notes initiales attribuées à la société à : BBB pour le long terme et F3 pour le court terme avec une perspective négative. Ces nouvelles notes attribuées à la CIL se fondent sur le profil de risque de la société, une dégradation de la qualité de ses actifs ainsi qu'une liquidité tendue.

Le 20 mai 2004, Fitch North Africa a confirmé les notes attribuées à la CIL en juin 2003 ainsi que la perspective d'évolution négative de sa note à long terme.

En avril 2005, le comité de notation de Fitch North Africa a confirmé de nouveau les notes attribuées à la société à savoir : BBB pour le long terme, avec une perspective d'évolution négative, et F3 pour le court terme.

Le 26 avril 2006, le comité de notation de Fitch North Africa améliore les notes attribuées à la CIL avec : BBB pour le long terme, avec une perspective d'évolution stable, et F3 pour le court terme.

Le 29 juin 2007 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB(tun)' pour la note à long terme, avec perspective 'Stable', et 'F3(tun)' pour la note à court terme.

Le 24 mars 2008 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB(tun)' pour la note à long terme, avec perspective 'Stable', et 'F3(tun)' pour la note à court terme.

Le 06 avril 2009 Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing à 'BBB(tun)' pour la note à long terme, avec perspective 'Stable', et 'F3(tun)' pour la note à court terme.

La note nationale "F3" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. (Voir échelle de notation page 25).

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL), sur son échelle de notation nationale, comme suit :

- | | |
|---|--------------------|
| ○ Note à long terme | : BBB (tun) |
| ○ Note à court terme | : F3 (tun) |
| ○ Perspective d'évolution de la note à long terme | : Stable |

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la CIL et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 06 avril 2009


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa



Tunisie
Credit Update

Compagnie Internationale de Leasing

Notes

	Notes Actuelles
Notes Nationales	
Long Terme	BBB(tun)
Court Terme	F3(tun)
Risque Souverain	
NDE LT en monnaie étrangère	BBB
NDE LT en monnaie locale	A+
Note de plafond souverain	BBB+

Perspective

Note Nationale Long Terme	Stable
NDE LT en monnaie étrangère du souverain	Stable
NDE LT en monnaie locale du souverain	Stable

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	31 déc 08	31 déc 07
Total Bilan (USDm)	184,4	172,4
Total Bilan (TNDm)	241,5	210,4
Total Fonds Propres (TNDm)	27,8	25,4
Résultat Net (TNDm)	4,3	3,5
ROA (%)	1,90	1,79
ROE (%)	16,17	14,37
Ratio Tier 1 (%)	11,72	12,10

Analystes

Tom Claerhout
+44 20 7070 5814
tom.claerhout@fitchratings.com

Sonia Trabelsi
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Fondements des Notes Attribuées

- Les notes nationales attribuées à la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) reflètent une rentabilité satisfaisante et une qualité d'actifs en amélioration. Elles tiennent aussi compte d'une liquidité serrée, d'une concentration élevée des actifs et d'un ratio de fonds propres de base relativement faible.
- Après la forte croissance affichée en 2007, la production de la CIL a ralenti en 2008 (+2%, contre 12% pour le secteur), marquée par un recul des financements immobiliers (20% des encours) et une augmentation des financements de matériel roulant (65% des encours), notamment dans les secteurs du transport et des travaux publics.
- La rentabilité de la CIL est satisfaisante, soutenue par un des meilleurs coefficients d'exploitation du secteur (32% à fin 2008). Compte tenu de la stabilisation de la marge nette d'intérêt et des dotations nettes aux provisions, l'augmentation du résultat net d'exploitation en 2008 s'explique principalement par l'augmentation de la production au cours des dernières années.
- La qualité des actifs de la CIL a continué de s'améliorer en 2008. Les créances classées nettes de provisions ne représentaient plus que 4% des fonds propres à fin 2008 (2007: 9%) sous l'effet de l'application de critères de provisionnement plus stricts conduisant à un relèvement du taux de couverture à 94% (2007: 88%). De même, une réduction du flux de nouveaux contentieux et des radiations de créances classées à hauteur de 2,9 Mio TND ont amené une légère baisse du taux des créances classées à 8% à fin 2008 (2007: 9%). Toutefois, la concentration du portefeuille de crédits de la CIL reste élevée, les vingt plus gros engagements représentant 133% des fonds propres à fin 2008.
- En l'absence d'adossement à un groupe bancaire, la liquidité de la CIL demeure serrée. Le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées est faible par rapport aux besoins de financement. Cependant, les financements de la CIL reposent essentiellement sur des ressources stables (emprunts obligataires: 49% des ressources à fin 2008, crédits bancaires à moyen terme: 40%), réduisant ainsi le risque de liquidité.
- Le ratio de solvabilité a été relevé à 16,3% à fin 2008 (2007: 12,1%) par l'émission d'un emprunt subordonné de 10 Mio TND sur dix ans. Toutefois, le ratio Tier 1 de la CIL reste faible et inférieur à celui de ses pairs.

Soutien Extérieur

- En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

Perspective et Eléments Déterminants des Notes

- Les notes de la CIL ont une perspective Stable. Un relèvement des notes pourrait intervenir si la CIL parvenait à renforcer sa capitalisation et à réduire la concentration de ses actifs. Inversement, toute diminution significative de son ratio de solvabilité pourrait motiver une baisse des notes.

Généralités

Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. La CIL détenait 17% du marché du crédit-bail à fin 2008.

Balance Sheet Analysis
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2008			31 Dec 2007			31 Dec 2006			31 Dec 2005		
	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of	Year End	Year End	As % of
	USDm	Original	Assets	USDm	Original	Assets	USDm	Original	Assets	USDm	Original	Assets
	Original		Original	Original		Original	Original		Original	Original		Original
A. LOANS												
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
3. Other Loans	0.8	1.1	0.46	0.6	0.6	0.29	0.5	0.5	0.26	0.0	0.0	0.00
4. Leased assets	170.8	223.7	92.63	210.4	197.0	93.63	162.3	162.3	90.07	149.6	149.6	85.52
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-
6. Loan Loss Reserves (net)	13.6	17.8	7.37	15.0	15.0	6.56	18.3	18.3	10.16	19.2	19.2	11.36
TOTAL A	171.6	224.8	93.08	211.2	197.6	93.92	180.8	180.8	90.34	169.6	169.6	86.82
B. OTHER EARNING ASSETS												
1. Deposits with Banks	3.4	4.4	1.52	3.4	2.4	1.14	3.2	3.2	1.78	3.4	3.4	2.01
2. Short-term Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
3. Other Investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	4.9	4.9	2.72	7.3	7.3	4.32
4. Equity Investments	2.7	3.5	1.45	2.6	1.6	0.76	1.1	1.1	0.61	0.6	0.6	0.36
TOTAL B	6.1	7.9	3.27	6.0	4.0	1.90	9.2	9.2	5.11	11.3	11.3	6.69
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	177.8	232.7	96.36	217.1	201.6	95.82	190.0	190.0	95.45	180.9	180.9	93.51
D. FIXED ASSETS												
E. NON-EARNING ASSETS												
1. Cash and Debt from Banks	0.1	0.1	0.04	0.1	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
2. Other	1.6	2.1	0.87	2.0	1.9	0.90	1.8	1.8	1.00	1.7	1.7	1.01
F. TOTAL ASSETS	184.4	241.5	100.00	226.9	219.4	100.00	191.2	191.2	100.00	182.6	182.6	100.00
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING												
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00
4. Inter-bank	51.0	68.8	27.66	68.8	70.8	33.65	41.0	41.0	22.75	7.7	7.7	4.56
TOTAL G	51.0	68.8	27.66	68.8	70.8	33.65	41.0	41.0	22.75	7.7	7.7	4.56
H. OTHER FUNDING												
1. Long-Term Borrowing	89.0	116.6	48.28	103.4	94.3	44.82	96.6	96.6	54.72	124.5	124.5	73.67
2. Subordinated Debt	7.6	10.0	4.14	5.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.00
3. Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.0	0.00	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.00
I. OTHER (Non-Int. bearing)												
J. LOAN LOSS RESERVES												
(Not deducted from assets)	15.5	20.3	8.41	20.1	13.9	9.46	17.3	17.3	9.69	15.1	15.1	8.33
K. OTHER RESERVES												
(Not deducted from assets)	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	n.a.	n.a.	-	0.0	0.0	0.00
L. EQUITY												
1. Equity	21.2	27.8	11.51	26.6	25.4	12.07	23.3	23.3	12.93	21.7	21.7	12.84
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	184.4	241.5	100.00	226.9	219.4	100.00	191.2	191.2	100.00	182.6	182.6	100.00
Exchange Rate												

USD1 = TND 1.3634

USD1 = TND 1.2971

USD1 = TND 1.2207

USD1 = TND 1.3099

Income Statement Analysis
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2008			31 Dec 2007			31 Dec 2006			31 Dec 2005		
	Income	As % of		Income	As % of		Income	As % of		Income	As % of	
	Expenses	Total AV		Expenses	Total AV		Expenses	Total AV		Expenses	Total AV	
	ThDm	Earning Assets		ThDm	Earning Assets		ThDm	Earning Assets		ThDm	Earning Assets	
	Original	Original		Original	Original		Original	Original		Original	Original	
1. Interest Received	24.2	11.14		20.3	10.87		89.2	53.59		82.3	50.02	
2. Interest Paid	12.0	5.53		9.8	5.25		79.5	47.76		73.0	45.08	
3. NET INTEREST REVENUE	12.2	5.62		10.5	5.62		9.7	5.83		9.3	5.74	
4. Net Commission Income	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
5. Other Operating Income	0.5	0.23		0.6	0.32		0.5	0.30		0.4	0.25	
6. Other Income	n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-		n.a.	-	
7. Personnel Expenses	2.2	1.01		2.0	1.07		2.0	1.20		1.7	1.05	
8. Other Non-Interest Expenses	1.8	0.83		1.7	0.91		1.6	0.96		1.3	0.80	
9. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	8.7	4.01		7.4	3.96		6.6	3.97		6.7	4.14	
10. Provisions for Loan Losses	3.2	1.47		3.1	1.66		3.0	1.80		3.5	2.16	
11. OPERATING PROFIT	5.5	2.53		4.3	2.30		3.6	2.16		3.2	1.98	
12. Extraordinary Items	0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00		0.0	0.00	
13. PRE-TAX PROFIT	5.5	2.53		4.3	2.30		3.6	2.16		3.2	1.98	
14. Taxes	1.2	0.55		0.8	0.43		0.8	0.48		0.7	0.43	
15. NET INCOME INCLUDING MINORITY INTEREST	4.3	1.98		3.5	1.87		2.8	1.68		2.5	1.54	

Ratio Analysis

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

	31 Dec 2008	31 Dec 2007	31 Dec 2006	31 Dec 2005
	Original	Original	Original	Original
I. PROFITABILITY LEVEL				
1. Pre-Prov Op. Profit/Total Assets (w.)	3.85	3.79	3.78	3.93
2. Operating Profit/Total Assets (w.)	2.43	2.20	2.06	1.88
3. Net Income/Equity (w.)	16.17	14.37	12.44	11.88
4. Net Income/Total Assets (w.)	1.90	1.79	1.60	1.46
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. *				
Other Operating Income	31.50	33.33	35.29	30.03
5. Net Interest Rev./Total Assets (w.)	5.40	5.36	5.56	5.45
II. CAPITAL ADEQUACY (year end)				
1. Internal Capital Generation	16.17	14.37	12.44	11.88
2. Equity/Total Assets	11.51	12.07	12.93	12.84
3. Equity/Loans	12.37	12.85	14.31	14.51
4. Capital/Risks - Tier 1	11.72	12.10	14.36	14.77
5. Capital/Risks - Total	16.31	12.10	14.36	14.77
III. LIQUIDITY (year end)				
1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	6.74	3.39	7.80	44.16
2. Liquid Assets & Marketable debt Soc./Deposits and Money Market Funding	6.74	3.39	7.80	44.16
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	336.53	279.10	397.07	1,942.86
IV. ASSET QUALITY				
1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (w.)	1.40	1.56	1.71	2.03
2. Prov. for Loan Losses/Pre-Prov. Op. Profit	36.78	41.89	45.45	52.24
3. Spec. & earmarked Gen. Loan Loss Res/Impaired Loans gross of Loan Loss Res	94.18	88.24	76.89	70.07
4. Loan Loss Reserves / Loans gross	7.34	8.35	10.10	11.37
5. Net Charge-offs / Loans gross (w.)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross	7.79	9.46	13.14	16.23
7. Impaired Loans net / Equity	3.96	9.45	24.03	37.79

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

CHAPITRE 3 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA CIL :

3 - 1 – PRESENTATION DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :

La Compagnie Internationale de Leasing est un établissement financier spécialisé dans le financement par voie de leasing de biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution des sociétés nouvelles ou de toute autre manière et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

3 - 2 – DESCRIPTION DE L'ACTIVITE :

3 - 2 - 1 – SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31 DECEMBRE 2008 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2006 ^(*)	31/12/2007 ^(*)	31/12/2008	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Approbations	679	913,1	1006,7	100,5 ^(**)	163,2 ^(**)	156,7	14,80%	17,87%	15,56%
Mises en Force	530,3	729,6	819,6	91,8	132,5	135,4	17,31%	18,16%	16,50%
Encours financiers	885,6	1084,9	1274,8	147,5 ^(***)	187,1 ^(***)	218,3	16,65%	17,25%	17,12%

Source : CIL

(*) Données retraitées par rapport à celles publiées au niveau des prospectus CIL 2007/2 et CIL 2008/1 pour tenir compte de certaines mises à jour notamment pour le calcul de l'encours financier qui est présenté désormais en net des dépôts de garanties et des encours sur contrats suspendus.

(**) Ce chiffre diffère de celui publié au prospectus CIL 2008/1 (181,9 MD) du fait du changement décidé par la direction de la société concernant la prise en compte des approbations. Contrairement aux exercices précédents où les approbations étaient prises en compte dès l'accord (qui peut être verbal et sans signature), ne sont plus considérées comme approbations que les contrats effectivement signés et comportant engagements des deux parties.

(***) Ces chiffres ont été retraités par rapport à ceux publiés au niveau des prospectus CIL 2007/2 et CIL 2008/1. L'encours financier est de ce fait présenté en net de dépôts de garantie et des encours sur contrats suspendu.

3 - 2 - 2 – LES PERFORMANCES DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2008 :

A la fin de 2008, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 3,98% pour les approbations, une hausse de 2,18% pour les mises en force et de 16,67% pour les encours financiers.

3 - 2 - 3 – ACTIVITE DE LA CIL AU 31 DECEMBRE 2008:

En MD	2006	2007	Variation 2006/2007	2008	Variation 2007/2008
Mises en Force	91,8	132,5	44,20%	135,4	2,18%
Revenus bruts du Leasing	87,8	102,8	47,08%	120,7 (*)	17,41%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	159,2	197,0	23,74%	223,7	13,55%
Résultats nets	2,802	3,470	23,84%	4,274	23,17%

(*) Ce montant 120,7 MD inclut les intérêts et le principal des nouveaux et anciens contrats, contrairement au montant apparu lors de la publication des indicateurs d'activité au 4^{ème} trimestre 2008 (94,0MD) qui ne prend pas en compte le principal des nouveaux contrats. (Il est calculé comme étant la somme entre : les intérêts et le principal des anciens contrats + les intérêts des nouveaux contrats).

3 - 2 - 3 – 1 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 décembre 2008 ont atteint 156,7 MD contre 163,2 MD au 31 décembre 2007 soit une baisse de 3,98%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/12/2006(*)		31/12/2007(*)		31/12/2008		Variation 2008 /2007
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	13,9	13,83%	21,6	13,23%	13,4	8,55%	-37,9%
Agriculture et pêche	22,2	22,01%	27,3	16,75%	24,6	15,7%	-9,89%
B.T.P.	10,7	10,65%	19,4	11,89%	19,8	12,63%	2,06%
Transport	8,5	8,46%	15,3	9,38%	27,1	17,29%	77,12%
Tourisme (**)	7,5	7,46%	11,9	7,30%	8,2	5,23%	-31,01%
Location de voitures	7,6	7,56%	13,4	8,21%	15,1	9,63%	12,68%
Commerce	16,0	15,92%	24,0	14,7 %	25,5	16,27%	6 ,25%
Services divers	14,1	14,03%	30,3	18,56%	23,0	14,70%	-24,09%
Total	100,5	100%	163,2	100%	156,7	100%	-3,98%

(*) Retraités pour les besoins de comparaison.

(**) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, puisqu'il a été présenté cumulativement avec les locations de voitures.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/12/2006(*)		31/12/2007(*)		31/12/2008		
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2008/ 2007
Matériel de transport	61,4	61,0%	93,8	57,5%	115,9	74,0%	23,56%
Mobilier	24,8	24,7%	42,8	26,2%	28,7	18,3%	-32,94%
Immobilier	14,3	14,3%	26,6	16,3%	12,1	7,7%	-54,51%
Total	100,5	100%	163,2	100%	156,7	100%	-3,98%

(*) Retraités pour les besoins de comparaison

3 - 2 - 3 – 2 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une hausse de 2,9 MD soit 2,2% en passant de 132,5 MD au 31 décembre 2007 à 135,4 MD à la même période de 2008.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2008 / 2007
Industrie	13,0	14,1%	14,8	11,2%	10,4	7,7%	-29,7%
Agriculture et pêche	21,3	23,2%	25,1	18,9%	21,5	16,0%	-14,3%
B.T.P.	10,5	11,4%	13,4	10,1%	17,7	13,0%	32,1%
Transport	6,9	7,5%	12,0	9,0%	22,3	16,5%	85,8%
Tourisme (*)	7,2	7,8%	8,5	6,4%	6,2	4,6%	-27,0%
Location de voitures	7,1	7,7%	13,1	10,0%	14,4	10,6%	9,9%
Commerce	14,3	15,6%	19,2	14,5%	20,7	15,3%	7,8%
Services divers	11,5	12,5%	26,4	19,9%	22,2	16,4%	-15,9%
Total	91,8	100%	132,5	100%	135,4	100%	2,19%

(*) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, puisque les locations de voitures ont été présentées à part.

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/12/2006		31/12/2007		31/12/2008		
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2008 / 2007
Mobilier	16,0	17,4%	17,5	13,2%	19,0	14,0%	8,57%
Matériel de transport	64,8	70,6%	91,9	69,4%	106,0	78,3%	15,34%
Immobilier	11,0	12,0%	23,1	17,4%	10,4	7,7%	-55,0%
Total	91,8	100%	132,5	100%	135,4	100%	2,18%

3 - 2 - 3 – 3 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER NET:

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/12/2006 ^(*)		31/12/2007 ^(*)		31/12/2008		Variation 2008 / 2007
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	
Industrie	22,1	15,0%	24,1	12,9%	23,0	10,5%	-4,6%
Agriculture et pêche	29,0	19,6%	35,6	19,0%	36,6	16,8%	2,8%
B.T.P.	17,2	11,7%	19,7	10,5%	25,4	11,6%	28,9%
Transport	9,9	6,7%	15,7	8,4%	28,5	13,1%	81,5%
Tourisme (**)	11,2	7,6%	13,8	7,4%	14,4	6,6%	4,3%
Location de voitures	8,3	5,6%	12,8	6,8%	15,8	7,2%	23,4%
Commerce	28,7	19,4%	32,7	17,5%	36,1	16,5%	10,4%
Services divers	21,2	14,4%	32,7	17,5%	38,5	17,6%	17,7%
Total	147,5	100%	187,1	100%	218,3(***)	100%	16,67%

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison par rapport aux chiffres publiés aux prospectus CIL 2007/1 et CIL 2008/2. L'encours financiers est de ce fait présenté en net des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

(**) Le poste Tourisme diffère de celui publié aux indicateurs d'activité, puisque les locations de voitures ont été agrégées et présentées séparément.

(***) La divergence entre l'encours financier figurant au niveau de la description de l'activité et celui figurant aux états financiers provient des contrats suspendus, des contrats en instance de mises en force et des dépôts de garantie. De ce fait, au 31 décembre 2008 on a :

Encours financiers figurant au niveau des états financiers	:	227,1 MD
à déduire	:	(8,8 MD)
Contrats suspendus	:	5,2 MD
Contrat en instance de mises en force	:	0,8 MD
Dépôts de garantie	:	<u>2,8 MD</u>
		8,8 MD
Encours financier figurant au niveau de la description d'activité :		<u>218,3 MD</u>

Par ailleurs, la divergence entre le montant des encours financiers figurant au 31 décembre 2008 au niveau de la description de l'activité (218,3 MD) et celui figurant au niveau des indicateurs d'activité (223,5MD) provient des encours sur contrats suspendus (5,2MD).

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/12/2006^(*)		31/12/2007^(*)		31/12/2008		Variation 2008 / 2007
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	26,7	18,1%	28,7	15,4%	31,7	14,5%	10,45%
Matériel de transport	89,3	60,5%	117,3	62,7%	146,6	67,2%	24,98%
Immobilier	31,5	21,4%	41,1	21,9%	40,0	18,3%	-2,68%
Total	147,5	100%	187,1	100%	218,3	100%	16,67%

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison. L'encours financiers ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

3 - 2 - 3 – 4 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

Le total des engagements net de dépôt de garantie (bilan et hors bilan) sur la clientèle a atteint, au 31 décembre 2008, 241.545 mDT contre 218.757 mDT au 31 décembre 2007, soit une progression de 10,42%.

Les créances classées (net de dépôt de garantie) sont passées de 20.352 mDT à la fin de 2007 à 18.901 mDT au 31 décembre 2008, soit une diminution de 7,13%.

Le ratio des CDL a connu ainsi une amélioration passant de 9,76% au 31 décembre 2007 à 7,97% au 31 décembre 2008.

Le cumul des produits réservés et des provisions pour risque clientèle représente au 31 décembre 2008, 94,37% de ces engagements douteux et litigieux, contre 88,06% au 31 décembre 2007.

Evolution des engagements :

	en DT		
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008*
Total engagement (net de dépôt de garantie) (Bilan et hors bilan)	176 117 127	218 757 511	241 545 336

Evolution des créances et des CDL (net de dépôt de garantie) par classe :

	en DT		
	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Créances courantes (classes 0 et 1)	148 590 772	188 049 376	218 380 847
Créances classées	23 833 510	20 352 864	18 901 541
Classe 2	2 052 133	1 475 737	616 189
Classe 3	1 659 677	1 335 549	770 382
Classe 4	20 121 700	17 541 578	17 514 970
Total créances	172 424 282	208 402 240	237 282 388
Ratio des créances classées	13,82%	9,76%	7,97%
Cumul des produits réservés et des provisions	18 332 531	17 923 845	17 838 264
Ratio de couverture des créances classées (Le cumul des produits réservés et des provisions / créances classées)	76,91%	88,06%	94 ,37%

* En 2008, les encours des créances sont calculés après déduction des dépôts de garantie. Les données de 2007 et 2006 sont de ce fait retraitées pour les besoins de la comparaison.

3 - 2 - 3 – 5 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2008 :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures -1001 Tunis

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2008

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2008					
(exprimé en 1000 DT)					
INDICATEURS	4 ^{ème} trimestre 2008	4 ^{ème} trimestre 2007	EXERCICE 2008	EXERCICE 2007(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	38 750	37 907	135 367	132 463	2%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 707	8 372	21 548	25 068	-14%
BTP	6 031	2 299	17 729	13 417	32%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 816	4 883	10 443	14 809	-29%
TOURISME	3 164	5 441	20 612	21 591	-5%
TRANSPORT	8 100	2 354	22 300	11 970	86%
COMMERCE	5 856	5 324	20 748	19 240	8%
SERVICES DIVERS	6 076	9 234	21 987	26 368	-17%
MONTANT DES APPROBATIONS	41 296	45 305	156 686	163 171	-4%
AGRICULTURES ET PÊCHE	6 513	7 699	24 567	27 283	-10%
BTP	5 639	5 250	19 838	19 382	2%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 298	7 171	13 387	21 588	-38%
TOURISME	4 046	5 139	23 278	19 592	19%
TRANSPORT	9 504	3 729	27 067	15 260	77%
COMMERCE	7 659	6 559	25 515	24 016	6%
SERVICES DIVERS	4 637	9 758	23 034	36 050	-36%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	236 991	208 891	236 991	208 891	13%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	17 217	20 367	17 217	20 367	-15%
REVENUS BRUTS DE LEASING	22 465	30 141	94 043	102 798	-9%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RESERVES)	6 648	5 782	24 339	20 388	19%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RESERVES)	3 623	3 075	12 570	10 837	16%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 087	1 103	3 959	3 686	7%
RÉPARTITION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR SECTEURS	-	-	223 505	193 818	15%
AGRICULTURES ET PÊCHE	-	-	37 384	36 499	2%
BTP	-	-	26 134	20 709	26%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	-	-	24 974	26 391	-5%
TOURISME	-	-	30 278	26 623	14%
TRANSPORT	-	-	29 094	16 393	77%
SERVICES DIVERS	-	-	75 641	67 203	13%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	193 393	160 470	21%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	98 991	73 200	35%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	15 340	19 256	-20%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	79 062	68 014	16%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	5 612	2 837	98%
BANQUES & CAISSES	-	-	4 489	2 337	92%
PLACEMENTS COURANTS	-	-	1 123	500	125%
CAPITAUX PROPRES	-	-	27 807	25 410	9%

MISES EN FORCES : LES CONTRATS DONT LA FACTURATION DES LOYERS A DEMARRE
 ENGAGEMENT : ENCOURS FINANCIERS+CONTRAT SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE+IMPAYES
 REVENUS BRUTS DE LEASING : LOYERS+INTERETS INTERCALAIRES
 REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES) : TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION
 PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES):TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES
 NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT
 TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX
 AMORTISSEMENTS
 ENCOURS FINANCIERS : ENCOURS FINANCIERS+CONTRATS SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE
 CAPITAUX PROPRES Y COMPRIS LE RESULTAT DE LA PERIODE

FAITS SAILLANTS

- * Maintien des mises en force à un niveau comparable à 2007 avec augmentation substantielle des engagements globaux de 13%
- * Amélioration notable du ratio CDL
- * Augmentation des produits nets de leasing de 16%
- * Amélioration du coefficient d'exploitation

(*) LES MONTANTS ARRETES AU 31/12/2007 SONT RECTIFIES ET AJUSTES PAR RAPPORT A CELLES PUBLIES AU 24/01/2008

NB : Le total engagement : Ce solde (236 991mDt) ne tient pas compte des avances sur les nouveaux contrats (539 mDt) et des contrats en instance de mises en force (830 mDt) à l'encontre du solde apparu dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 et certifiés par les commissaires aux comptes (237 282 mDt), la différence ressort à 291 mDt.

3 - 2 - 4 – ACTIVITE DE LA SOCIETE AU 31MARS 2009 :

3 - 2 - 4 – 1 SITUATION DE LA CIL PAR RAPPORT AU SECTEUR DE LRASING AU 31 MARS 2009 :

En MD	Ensemble du secteur			CIL			Part de marché de la C I L		
	31/12/2008	31/03/2008	31/03/2009	31/12/2008	31/03/2008	31/03/2009	31/12/2008	31/03/2008	31/03/2009
Approbations*	1006,7	242,2	289,9	156,7	25,5	42,6	15,56%	10,53%	14,69%
Mises en Force	819,6	177,6	201,9	135,4	33,4	28,1	16,50%	18,80%	13,91%
Encours financiers**	1274,8	1098,9	1296,6	218,3	196,1	218,0	17,12%	17,84%	16,81%

Source : CIL

(*) Ne sont plus considérés comme approbations que les contrats effectivement signés et comportant les engagements des deux parties.

(**) L'encours financiers est net de dépôts de garantie et des encours sur contrats suspendus.

A la fin du premier trimestre 2009, la CIL a enregistré un repli en termes de part de marché de 26,01% pour les mises en force, une baisse des encours financiers de 5,8% et un saut en termes de part de marché et une amélioration de 39,5% pour les approbations.

3 - 2 - 4 – 2 EVOLUTION DES APPROBATIONS :

Les approbations au 31 mars 2009 ont atteint 42,6 MD contre 25,5 MD au 31 mars 2008 soit une hausse de 67%.

La répartition sectorielle des approbations se détaille comme suit :

Répartition sectorielle des approbations :	31/03/2008(*)		31/03/2009		31/12/2008		Variation 2009/2008
	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	Montants en MD	Parts En%	
Industrie	4,4	17,3%	6,6	15,5%	13,4	8,55%	50%
Agriculture et pêche	6,0	23,5%	7,1	16,7%	24,6	15,70%	18,3%
B.T.P.	2,1	8,2%	4,6	10,8%	19,8	12,64%	119,0%
Transport	3,7	14,5%	7,8	18,3%	27,1	17,29%	110,8%
Tourisme	3,0	11,8%	7,3	17,1%	23,3	14,87%	143,3%
Commerce	2,7	10,6%	5,5	12,9%	25,5	16,27%	103,7%
Services divers	3,6	14,1%	3,7	8,7%	23,0	14,68%	2,8%
Total	25,5	100%	42,6	100%	156,7	100%	67,1%

(*) Retraités pour les besoins de comparaison.

La répartition des approbations par type de biens, se présente comme suit :

Répartition approbations par type de biens :	31/03/2008(*)		31/03/2009		31/12/2008		Variation 2009/2008
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Matériel de transport	14,6	57,2%	32,7	76,7%	115,9	74,0%	124%
Mobilier	5,8	22,8%	6,2	14,5%	28,7	18,4%	6,9%
Immobilier	5,1	20%	3,7	8,7%	12,1	7,6%	-27,4%
Total	25,5	100%	42,6	100%	156,7	100%	67,1%

(*) Retraités pour les besoins de comparaison

3 - 2 - 4 – 3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE :

Les mises en force ont connu une baisse de 5,3MD soit -15,8% en passant de 33,4 MD au 31 mars 2008 à 28,1 MD au 31 mars 2009.

La répartition sectorielle des mises en force se présente comme suit :

Répartition sectorielle des mises en force :	31/03/2008		31/03/2009		31/12/2008		
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2009/2008
Industrie	2,2	6,6%	3,1	11,0%	10,4	7,7%	40,9%
Agriculture et pêche	6,8	20,4%	5,5	19,6%	21,5	16,0%	-19,1%
B.T.P.	3,7	11,1%	3,2	11,4%	17,7	13,0%	-13,5%
Transport	3,6	10,8%	4,8	17,1%	22,3	16,5%	33,3%
Tourisme	4,6	13,8%	3,6	12,8%	20,6	15,21%	-21,7%
Commerce	5,6	16,8%	5,0	17,8%	20,7	15,3%	-10,7%
Services divers	6,8	20,4%	2,9	9,9%	22,2	16,4%	-58,8%
Total	33,3	100%	28,1	100%	135,4	100%	-15,8%

La répartition des mises en force par type de bien se détaille comme suit :

Répartition mises en force par type de biens :	31/03/2008		31/03/2009		31/12/2008		
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Variation 2009/2008
Mobilier	4,1	12,3%	4,2	14,9%	19,0	14,0%	2,44%
Matériel de transport	24,8	74,2%	21,5	76,5%	106,0	78,3%	-13,30%
Immobilier	4,5	13,5%	2,4	8,5%	10,4	7,7%	-46,67%
Total	33,4	100%	28,1	100%	135,4	100%	-15,8%

3 - 2 - 4 – 4 EVOLUTION DE L'ENCOURS FINANCIER:

La répartition sectorielle de cet encours se présente comme suit :

Evolution de l'encours financier	31/03/2008(*)		31/03/2009		31/12/2008(*)		
	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Montants en MD	Parts en %	Variation 2009 / 2008
Industrie	23,3	11,9%	22,6	10,4%	23,0	10,5%	-3,0%
Agriculture et pêche	37,2	18,9%	36,6	16,8%	36,6	16,8%	-1,6%
B.T.P.	20,8	10,6%	25,2	11,6%	25,4	11,6%	21,2%
Transport	17,2	8,8%	30,4	13,9%	28,5	13,1%	76,7%
Tourisme	27,4	14%	29,4	13,5%	30,2	13,8%	7,3%
Commerce	34,1	17,4%	36,2	16,6%	36,1	16,5%	6,2%
Services divers	36,1	18,4%	37,7	17,3%	38,5	17,6%	4,7%
Total	196,1	100%	218,1	100%	218,3	100%	11,2%

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison. L'encours financiers ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garanties.

La répartition de l'encours financier par type de bien se détaille comme suit :

Répartition de l'encours financier par type de biens :	31/03/2008(*)		31/03/2009		31/12/2008(*)		Variation 2009/ 2008
	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	Montants en MD	Parts en%	
Mobilier	28,8	14,7%	31,8	14,6%	31,7	14,5%	10,41%
Matériel de transport	124,4	63,4%	146,6	67,2%	146,6	67,2%	17,8%
Immobilier	42,9	21,8%	39,7	18,20%	40,0	18,3%	-7,5%
Total	196,1	100%	218,1	100%	218,3	100%	11,2%

(*) Retraités pour les besoins de la comparaison. L'encours financiers ne tient pas compte des encours sur les contrats suspendus et des dépôts de garantie.

3 - 2 - 4 – 5 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2009

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures -1001 Tunis

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2009.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2009	1er trimestre 2008	EXERCICE 2008(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	28 132	33 380	135 367	-16%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 501	6 844	21 548	-20%
BTP	3 210	3 691	17 729	-13%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 099	2 163	10 443	43%
TOURISME	3 667	4 586	20 612	-20%
TRANSPORT	4 804	3 621	22 300	33%
COMMERCE	5 023	5 606	20 748	-10%
SERVICES DIVERS	2 828	6 869	21 987	-59%
MONTANT DES APPROBATIONS	42 628	25 555	156 686	67%
AGRICULTURES ET PÊCHE	7 106	6 004	24 567	18%
BTP	4 598	2 078	19 838	121%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 610	4 432	13 387	49%
TOURISME	7 276	3 008	23 278	142%
TRANSPORT	7 836	3 685	27 067	113%
COMMERCE	5 509	2 693	25 515	105%
SERVICES DIVERS	3 693	3 655	23 034	1%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	237 137	217 908	236 961	9%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	20 314	21 065	18 927	-4%
REVENUS BRUTS DE LEASING	31 603	25 562	120 760	24%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	6 499	5 810	24 339	12%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	3 415	2 860	12 580	19%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 157	966	3 953	20%
RÉPARTITION DE L'ENCOURS FINANCIER PAR SECTEURS	223 372	202 949	223 536	10%
AGRICULTURES ET PÊCHE	37 255	37 890	37 384	-2%
BTP	25 955	21 792	26 134	19%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	24 687	25 618	24 974	-4%
TOURISME	29 512	27 533	30 278	7%
TRANSPORT	31 042	17 966	29 094	73%
SERVICES DIVERS	74 921	72 150	75 672	4%
STRUCTURE DES RESSOURCES	193 161	176 927	193 393	9%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	86 355	88 200	98 991	-2%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	15 194	18 912	15 340	-20%
AUTRES EMPRUNTS	91 612	69 815	79 062	31%
TRÉSORERIE NETTE	3 725	11 369	5 612	-67%
BANQUES & CAISSES	3 725	10 869	4 489	-66%
PLACEMENTS COURANTS	0	500	1 123	-100%
CAPITAUX PROPRES	28 835	26 130	27 807	10%

MISES EN FORCES : LES CONTRATS DONT LA FACTURATION DES LOYERS A DEMARRE

ENGAGEMENT : ENCOURS FINANCIERS+CONTRAT SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE+IMPAYES

REVENUS BRUTS DE LEASING : LOYERS+INTERETS INTERCALAIRES

REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES) : TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES):TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

ENCOURS FINANCIERS : ENCOURS FINANCIERS+CONTRAT SUSPENDUS-DEPOT DE GARANTIE

FAITS SAILLANTS

L'activité de la Compagnie Internationale de Leasing a été marquée à la fin du premier trimestre 2009 par les faits suivants :

1- Au cours du premier trimestre 2009, la CIL a poursuivie sa politique d'amélioration de sa part de marché avec l'entrée en exploitation d'une nouvelle agence à NABEUL, ce qui porte le nombre total de ses agences à quatre.

Agence de Nabeul : Avenue Habib Thameur - 3000 Nabeul - Tél : 72 220 509- Fax : 72 272 725

Agence de Sousse : Imm. Dabbou- Boulevard 7 Novembre - 4011 Hammam Sousse - Tél : 73 325 453 - Fax : 73 325 477

Agence de Sfax : Imm. Ibn Khaldoun - Boulevard 7 Novembre - 3000 Sfax - Tél : 74 404 111 - Fax : 74 404 542

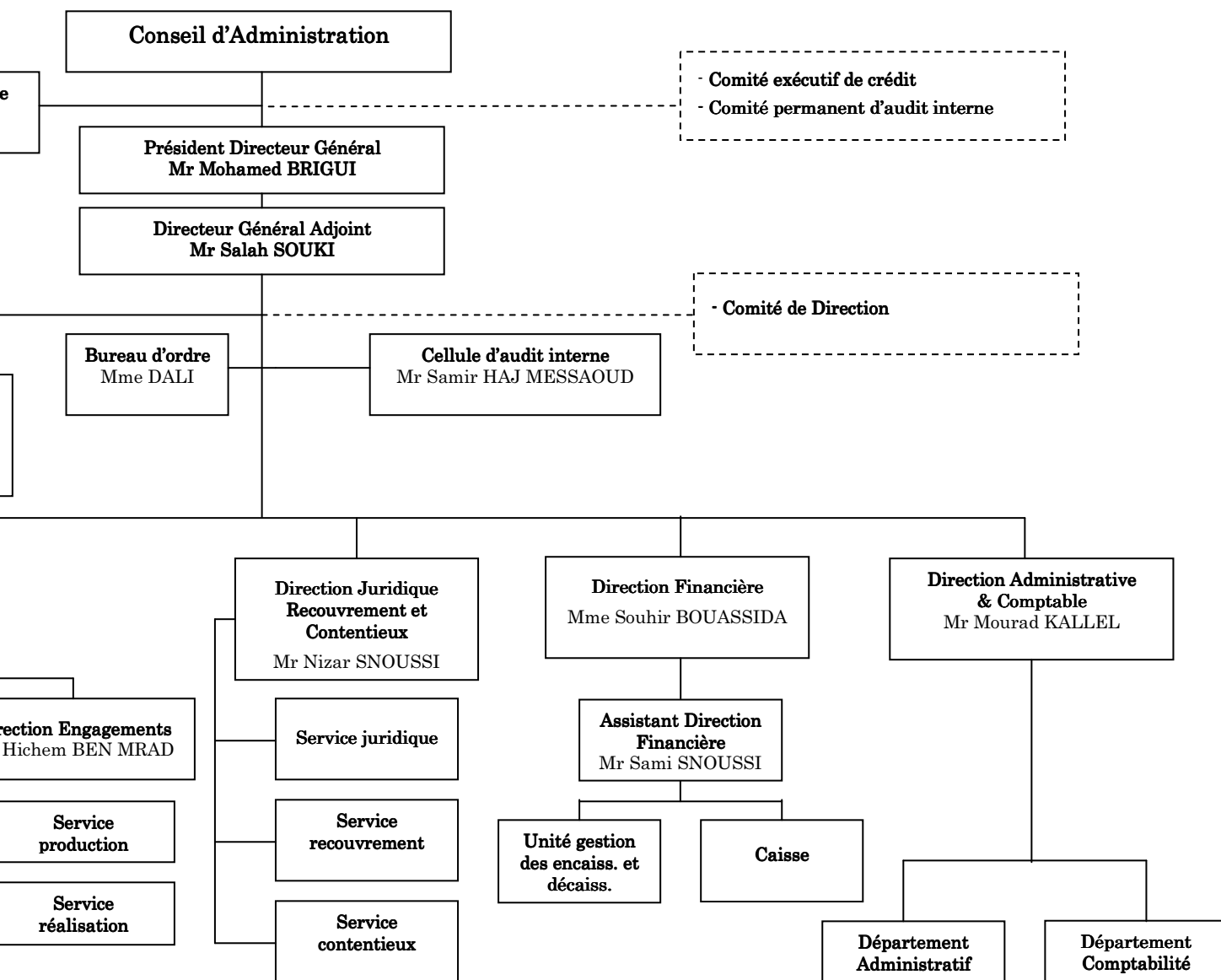
Agence de Gabès : Rue Mongi Slim - 6000 Gabès - Tél : 75 273 500 - Fax : 75 271 355

2- Les mises en force ont regressé par rapport au premier trimestre 2008. Ceci est expliqué essentiellement par des retards de livraison, en effet les approbations ont-elles beaucoup augmenté.

3- Le total des engagements, les capitaux propres ainsi que les produits nets de leasing ont enregistré les taux de croissance respectifs suivants : 9%, 10% et 19%.

(*)LES MONTANTS ARRETES AU 31/12/2008 SONT RECTIFIES ET AJUSTES PAR RAPPORT A CELLES PUBLIES AU 21/01/2008

DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING :



Système d'information :

Depuis l'année 2003, la CIL a opté pour le développement de son système informatique en interne afin de faire face aux faiblesses décelées dans une perspective d'accroissement de volume d'opération. La CIL s'est aussi attelée à améliorer les spécificités techniques des nouveaux équipements à acquérir afin d'améliorer le système actuel.

En ce qui concerne les développements futurs, la CIL entend redéfinir ses moyens techniques dans le but de favoriser l'accroissement et l'approfondissement de l'utilisation des techniques informatiques et de communication dans les pratiques de gestion du portefeuille client et dans la gestion administrative. Elle mise aussi, à travers des programmes de formation, sur une utilisation optimale des outils informatiques de l'ensemble du personnel.

L'intégration totale des applications extra comptables vers la comptabilité et l'élaboration des guides des procédures de sauvegarde et de restitution des données sont les premiers objectifs de la CIL.

La mise en place et l'amélioration du manuel des procédures ont été entamées en 2008. La finalisation de ce manuel et sa mise à jour sont en cours.

Des nouvelles applications sont en cours de réalisation (comme l'utilisation d'une messagerie électronique), pour organiser et faciliter la communication entre les différents utilisateurs à la fois au niveau du réseau interne et du réseau global entre siège et agences.

Attribution des différentes entités :

Depuis sa création, la Compagnie Internationale de Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficience afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel, et a mis en œuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts, et d'établir une véritable relation de partenariat

➤ Comité Exécutif de Crédit :

Ce comité est chargé de :

- Examiner l'activité de financement de la Compagnie ;
- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Faire des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Compagnie ;
- Donner un avis sur les opérations de financement spécifiques ;
- Soumettre au Conseil d'Administration un rapport détaillé sur son activité, lors de ses réunions périodiques.

Créé le 17/04/2008, ce comité est composé de quatre membres :

- Le Président Directeur Général, Président
- Le Directeur Général Adjoint ;
- Le Directeur central des crédits ;
- Le Directeur Juridique et contentieux.

➤ **Comité permanent d'audit interne :**

Ce comité est chargé de :

- Veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place par l'établissement ;
- Veiller à la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Réviser et donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant sa transmission au conseil d'administration ou au conseil de surveillance pour approbation ;
- Revoir tout relevé de l'établissement avant sa soumission aux autorités de supervision ;
- Examiner tous placements ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et porté à sa connaissance par les commissaires aux comptes ou les auditeurs externes.
- Assurer le suivi des travaux des organes de contrôle de la société ;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Créé le 15/03/2007, le comité permanent d'audit interne est composé comme suit :

- TTS représenté par Mr Raouf NEGRA, Président
- GAT représentée par Mr Yazid SKANDRANI, Membre
- SGF représenté par Mme Hella HMIDA, Membre

➤ **Responsable de contrôle conformité :**

Il est chargé de déterminer et d'évaluer les risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et bonnes pratiques. Monsieur Dhief TAKTAK a été nommé le 13/12/2007 comme responsable de contrôle conformité.

➤ **Comité de Direction :**

Ce comité est Chargé de :

- Examiner et approuver les nouveaux dossiers de financement dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés ;
- Réviser les garanties exigées auprès des clients ;
- Définir et réviser les clauses contractuelles ;
- Assurer le suivi de la politique de recouvrement et analyser sa performance et son avancement ;
- Statuer sur le transfert des dossiers en contentieux ;
- Assurer le suivi des dossiers en contentieux ;

- Examiner les rapports relatifs à l'audit interne, au contrôle de gestion, à la surveillance des risques, à l'organisation et au système d'information et prendre les mesures nécessaires ;
- Discuter et proposer les moyens de mise en œuvre des orientations stratégiques de la Compagnie ;
- Analyser l'activité de la Compagnie, ses réalisations antérieures et ses perspectives ultérieures, en fonction des contraintes et des objectifs ;
- Suivre la situation de la Trésorerie de la Compagnie et examiner les propositions de refinancement ;
- Planifier et suivre les développements de la fonction informatique de la Compagnie.

➤ **Cellule d'audit interne :**

Créée le 29 mai 2001, cette cellule est chargée de :

- Evaluer en permanence le système d'information de gestion et le système informatique de la Compagnie ;
- Evaluer les processus de gouvernance de la Compagnie, de management des risques et de contrôle et contribuer à leur amélioration sur la base d'une approche systématique et méthodique ;
- Veiller à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation et des procédures ;
- Exécuter les travaux supplémentaires demandés par la direction générale ou le comité permanent d'audit interne ;
- Revoir en permanence la charte d'audit afin de s'assurer de la conformité des missions, des pouvoirs et des responsabilités de l'audit interne, aux règles et principes généralement admis en la matière ;
- Remettre au comité permanent d'audit interne et à la direction générale un rapport annuel résumant les différents rapports établis au courant de l'année.

➤ **Directeur Général Adjoint :**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique générale et des stratégies de la Compagnie ;
- Veiller au respect des choix et des orientations stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration et les comités qui lui sont rattachés ;
- Piloter et contrôler les activités des différentes unités opérationnelles de la Compagnie ;
- Veiller à la mise en place et au respect des règles de contrôle interne ;
- Veiller au respect des obligations réglementaires régissant les activités de la Compagnie ;
- Assurer les fonctions de contrôle, d'intérim et de reporting.

➤ **Directeur Central des crédits:**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique commerciale de la Compagnie ;
- Assurer le développement et le suivi de l'activité commerciale de la Compagnie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction et des agences ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction ;
- Assurer l'intérim du Directeur Général Adjoint.

➤ **Chef d'Agence**

Chargé de :

- Assurer la gestion de l'agence en respectant la stratégie commerciale de la Compagnie et les consignes de la Direction Générale ;
- Contrôler et piloter l'activité du chargé commercial, du chargé de production, du recouvreur et du responsable financier au sein de l'agence ;
- Collaborer avec le siège et les autres agences de la Compagnie ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés au Directeur Développement et Réseaux et à la Direction Générale de la Compagnie.

➤ **Directeur des Engagements :**

Dont la mission est de :

- Veiller à la mise en place des orientations stratégiques de la Direction Générale en matière d'engagements ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Veiller, en collaboration avec les autres directions, à une bonne maîtrise des risques ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Juridique, Recouvrement & Contentieux :**

Chargé de :

- Participer à l'élaboration de la politique de recouvrement de la Compagnie ;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de recouvrement (amiable et par voie judiciaire) de la Compagnie, conformément à sa politique générale ;
- Assurer le suivi des actions en justice avec les différents intervenants judiciaires ;
- Préparer les reportings nécessaires adressés à la Direction Générale et aux autres directions de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Financier :**

Chargé de :

- Veiller à l'application de la politique générale de la Compagnie en matière de gestion de trésorerie ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Assurer la gestion et le contrôle des flux financiers de la Compagnie ;
- Préparer les reportings périodiques sur la situation financière de la Compagnie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **Directeur Administratif & Comptable :**

Chargé de :

- Veiller à l'application des orientations stratégiques de la Compagnie, en matière de gestion administrative et comptable ;
- Piloter et contrôler les activités de la direction ;
- Préparer les reportings comptables périodiques adressés à la Direction Générale, au Conseil du Marché Financier et à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Assister aux réunions du comité de direction.

➤ **La société est en cours de mise en place d'une nouvelle direction « contrôle de gestion et système d'information » :**

Cette direction sera chargée de :

- Contribuer à l'élaboration des objectifs de la compagnie ;
- Planifier les moyens financiers, humains et techniques à mettre en œuvre ;
- Elaborer les outils nécessaires au suivi des résultats : tableaux de bord, recueils des informations ;
- Exercer en permanence une surveillance des indicateurs de gestion mis en place, pour évaluer l'activité de la compagnie et fournir les informations à la direction ;
- Superviser l'élaboration des plans stratégiques de développement, des plans opérationnels et les budgets d'investissement et de fonctionnement et développer un système de pilotage des performances ;
- Comparer et analyser les écarts entre les prévisions et les réalisations ;
- Ajuster les prévisions en fonction des écarts constatés, et proposer des actions pour corriger les écarts ;
- Reporter auprès de la direction générale par la rédaction de rapports de synthèse ;
- Superviser les études stratégiques de développement et d'amélioration des performances de la compagnie.

3 - 4 – FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE :

La Compagnie Internationale de Leasing, comme les sociétés du secteur, est confrontée à la disponibilité du matériel importé, au resserrement de la marge suite à l'accroissement de la concurrence, et à la capacité de lever les fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

3 - 5 – DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

Les clients de la CIL sont à 100% privés.

- Note relative à l'application de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1991 et la circulaire 2001-12 du 4 mai 2001 :

- **Application de l'article 1 :**

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31 décembre 2008, le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres de la CIL s'élève à 12.801.622 DT et représentent 36,21% des fonds propres nets.

Il n'existe pas des clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres.

L'article 1 est donc respecté.

- Application de l'article 2 :

En vertu de l'article 2 de la circulaire sus mentionnée, les risques encourus ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Il n'existe pas de clients à la CIL dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

- Application de l'article 3 :

En vertu de l'article 3 de la circulaire sus mentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

L'article 3 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

- Application de l'article 4 :

En vertu de l'article 4 de la circulaire sus mentionnée, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale. En effet, les fonds propres nets de la société s'élève à 35.356.023 DT, le montant des risques pondérés s'élève à 216.142.712 DT, d'où un ratio de solvabilité au 31 décembre 2008 de 16,36%.

L'article 4 de la circulaire n° 91-24 de la BCT est donc vérifié.

3 - 6 – ANALYSE SWOT :

Forces	Faiblesses
- Le ROE le plus élevé du secteur coté, soit 18,2% au 31 décembre 2008. - Elle occupe la deuxième place sur le marché en termes d'encours, avec une part de marché de 17,12% au 31 décembre 2008. - Un faible taux de créances classées (7,97%) et une couverture du risque de plus de 94,37% à fin 2008. - Un coefficient d'exploitation pour l'exercice 2008 relativement faible (31,37%).	Une présence limitée au marché local.
Opportunités	Menaces
Possibilité d'implantation en Algérie ou en Lybie.	- Concurrence de plus en plus rude sur le marché - Marché arrivé à maturité

3 - 7 – LITIGE OU ARBITRAGE EN COURS OU PASSE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

3 - 8 – POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF:

L'effectif de la CIL est réparti comme suit :

Catégories	2005	2006	2007	2008
Personnel de direction	14	14	14	14
Personnel d'encadrement	26	27	33	32
Personnel d'exécution	17	17	17	17
Total	57	58	64	63

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la direction générale de la société, notamment à travers :

- mise en place de programme de formation de nature à améliorer les compétences des employés et leur polyvalence. Les frais de séminaire et de formation pour l'année 2008 s'élèvent à 21 222 dinars ;

- la motivation de l'ensemble du personnel à travers la mise en place d'un fonds social alimenté par les bénéfices de la société (100 000 dinars sur le résultat de l'exercice 2008) et qui permet d'octroyer un ensemble de prêt au personnel. Le montant global du fond social au 31 décembre 2008 est de 832 102 dinars.

3 - 9 – POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA CIL :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de **500 000 dinars** en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, la CIL prévoit un investissement net annuel de **1 500 000 dinars** à partir de 2009.

CHAPITRE 4 – PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT :

4 - 1 – PATRIMOINE DE LA SOCIETE :

Au 31 décembre 2008, les principaux éléments constituant le patrimoine de la Compagnie Internationale de Leasing sont les suivants :

4 - 1 - 1 – CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Encours des contrats actifs	220 968 821	192 388 224
Créances sur contrats en instance de mise en force	830 213	263 765
Impayés non douteux	4 745 333	5 990 857
Créances brutes des contrats ordinaires	226 544 367	198 642 846
Encours douteux compromis	5 354 930	6 623 750
Impayés douteux compromis	10 728 950	10 560 085
Créances brutes des contrats douteux compromis	16 083 880	17 183 835
Créances brutes des contrats de leasing	242 628 247	215 826 681
Intérêts échus différés	(1 052 907)	(892 854)
Total des créances brutes	241 575 340	214 933 827
Provisions pour dépréciation des encours	(7 203 855)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 871 785)	(9 210 578)
Produits réservés	(1 762 624)	(2 073 945)
Total net des créances de leasing	223 737 076	197 009 980

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<u>Solde au 31 décembre 2007</u>	<u>199 275 739</u>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	136 007 593
- Relocations	626 570
- Transferts	2 939 398
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	-2 063 062
- Cessions anticipées	-7 247 478
- Radiation des créances	-1 213 932
- Relocations	- 594 908
- Transferts	-2 832 332
- Remboursement du capital	-97 743 624
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>227 153 964</u>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

31 décembre 2008

- Paiements minimaux sur contrats actifs

- A recevoir dans moins d'un an	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	8 666 305

Total des paiements minimaux sur contrats actifs	257 059 204
---	--------------------

- Produits financiers non acquis

- Revenus non acquis à moins d'un an	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	810 126

Total des produits financiers non acquis	39 012 599
---	-------------------

- Valeurs résiduelles	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	830 213

<u>Encours des contrats</u>	<u>227 153 964</u>
------------------------------------	---------------------------

4 - 1 - 2 – PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL :

L'analyse du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Obligations et actions cotées	624 045	-
<u>Montant brut</u>	1 124 045	500 000
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(39 123)	-
<u>Montant net</u>	1 084 922	500 000

4 - 1 - 3 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Titres de participation	823 138	823 138
- Titres immobilisés	3 071 240	1 328 340
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	3 897 570	2 154 670
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	(353 000)	(353 000)
<u>Montant net</u>	3 544 570	1 801 670

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres immobilisés » sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	1 328 340	1 328 340	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société BOMAR	750 000	750 000	
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	
- Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	300 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORACHEM	194 200	194 200	-
- Société G.I.I	125 000	125 000	
<u>Retraits de la période</u>			
- GIPA	750 000	750 000	-
- BOMAR	266 660	266 660	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	29 640	29 640	
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	3 071 240	3 071 240	-

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Montant total	Date souscription	Pourcentage détenu
<u>Titres de participations</u>			
* Générale Obligataire SICAV	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	823 038	1998/1999/2000	72,10%
<u>Total des titres de participations</u>	823 138		
<u>Titres immobilisés</u>			
* COS TUNISIE	45 000	2003	
* BOMAR	1 016 680	2003/2008	29,90%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	370 360	2 008	9,50%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	2 008	30,00%
* Société KOKET	750 000	2 008	22,73%
* Société AROMA Industries	120 000	2 008	30,00%
* Société MINERAUX BROYES DU SUD	150 000	2 008	15,00%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	125 000	2 008	3,13%
* Société FORACHEM	194 200	2 008	17,65%
<u>Total des titres immobilisés</u>	3 071 240		
<u>Total général</u>	3 894 378		

CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2008 :

Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
Début de période	Acquisition	Cessions	Mises-en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises-en rebut	Fin de période	
0 554	24 845	0	0	7 485 399	1 390 324	260 558	-	-	1650 882	5,834,517
1 859	285 950	227 000	0	820 809	439 312	135 333	225 000	-	349 645	471 164
3 386	10 799	1 460	568	257 157	152 322	21 626	1 059	568	172 321	84 836
9 843	20 173	300	1 420	218 296	147 030	32 070	300	1 420	177 380	40 916
3 169	13 629	-	5 349	221 449	105 178	21 659	-	5 349	121 488	99 961
3 811	355 396	228 760	7 337	9 003 110	2 234 166	471 246	226 359	7 337	2 471 716	6 531 394

s, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
mode linéaire.

4 - 2 – ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2008 :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des finances du 28 juin 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de décembre 2007 ont été retraitées pour les besoin de la comparaison^{*}.

^{*} Les données présentées de 2006 ont été retraitées par la société pour les besoins de la comparaison.

4 - 2 - 1 – BILANS COMPARES :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006**
Caisses et avoirs auprès des banques	5	4 488 773	2 337 130	2 745 151
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	223 737 076	197 009 980	159 214 448
Portefeuille-titres commercial	7	1 084 922	500 000	500 000
Portefeuille d'investissement	8	3 544 570	1 801 670	4 779 481
Valeurs Immobilisées	9	6 549 115	6 660 282	6 202 080
Autres actifs	10	2 049 818	2 109 865	2 681 208
TOTAL DES ACTIFS		241 454 274	210 418 927	176 122 368
PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006**
Dettes envers la clientèle	11	5 354 084	7 432 668	5 748 375
Emprunts et dettes rattachées	12	193 393 455	165 102 929	139 923 343
Fournisseurs et comptes rattachés	13	10 960 879	9 465 254	3 949 465
Autres passifs	14	3 936 308	3 008 413	3 193 211
TOTAL DES PASSIFS		213 644 726	185 009 264	152 814 394
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		15 000 000	12 500 000	10 000 000
Réserves		8 277 252	9 006 649	10 427 157
Résultats reportés		257 864	432 926	143 922
Actions propres				(65 188)
Résultat de la période		4 274 432	3 470 088	2 802 084
Total des capitaux propres	15	27 809 548	25 409 663	23 307 975
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		241 454 274	210 418 927	176 122 368

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées à des fins comparatives.

4 - 2 - 2 – ETAT DE RESULTATS COMPARES :

en dinars

	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006**
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	24 226 407	20 328 251	18 448 725
Intérêts et charges assimilées	17	(12 065 610)	(9 827 383)	(8 972 296)
Produits des placements	18	306 716	276 246	228 991
Autres produits d'exploitation		132 486	94 561	58 289
Produit net		12 599 999	10 871 675	9 763 709
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	19	2 163 262	1 966 062	1 787 603
Dotations aux amortissements	20	487 695	486 409	467 506
Autres charges d'exploitation	21	1 301 640	1 233 866	1 023 920
Total des charges d'exploitation		3 952 597	3 686 337	3 279 029
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 647 402	7 185 338	6 484 680
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	22	2 882 444	3 107 720	2 891 432
Dotations aux autres provisions	23	322 123	36 500	125 589
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 442 835	4 041 118	3 467 659
Autres gains ordinaires	24	142 546	393 318	191 975
Autres pertes ordinaires	25	(117 204)	(138 081)	(112 737)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 468 177	4 296 355	3 546 897
Reprise sur provisions pour impôt différés				2 049
Impôts sur les bénéfices	26	(1 193 745)	(826 267)	(746 862)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		4 274 432	3 470 088	2 802 084

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées à des fins comparatives.

4 - 2 - 3 – ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES :

en dinars

	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006**
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	27	147 344 792	129 835 783	108 428 888
Investissements dans les contrats de Leasing	28	(151 349 899)	(141 932 448)	(101 996 669)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	29	(3 391 765)	(2 876 855)	(2 573 648)
Intérêts payés	30	(10 487 324)	(9 796 770)	(9 063 050)
Impôts et taxes payés	31	(2 433 470)	(2 764 995)	(3 714 394)
Autres flux liés à l'exploitation	37	(312 738)	3 736 083	2 723 269
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(20 630 404)	(23 799 202)	(6 195 604)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(374 262)	(1 102 951)	(699 862)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	72 430	429 706	430 638
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	34	(2 789 200)	(750 000)	(976 900)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	35	1 154 225	310 003	524 196
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 936 807)	(1 113 243)	(721 928)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissement suite au rachat des actions propres				(10 672)
Encaissements provenant de la cession des actions propres		-	127 107	119 709
Dividendes et autres distributions	36	(1 874 512)	(1 507 541)	(1 383 786)
Encaissements provenant des emprunts	12	70 000 000	53 350 000	28 200 000
Remboursements d'emprunts	12	(43 406 634)	(27 465 143)	(20 629 872)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24 718 854	24 504 423	6 295 379
Variation de trésorerie		2 151 643	(408 021)	(622 154)
Trésorerie au début de l'exercice		2 337 130	2 745 151	3 367 305
Trésorerie à la clôture de l'exercice		4 488 773	2 337 130	2 745 151

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison.

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées à des fins comparatives.

4 - 2 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de: 9D.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2008, à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (article 16 de la loi n°2001-123 du 28 Décembre 2001), puis à 85%

(Article 44 de la loi n° 2004-90 du 31 Décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 Décembre 2005).

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, la CIL est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats,

1-2-3 Autres impôts et taxes :

La CIL est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local, plafonnée à 100.000 DT, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.
- La taxe de formation professionnelle perçue calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FO.PRO.LOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing, arrêtés au 31 Décembre 2008, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la CIL et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la CIL sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b. la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location^{*}.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

^{*} Voir note complémentaire n°1 à la page 98.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2008 :

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| • Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| • Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| • Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

A partir de 2008 :

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisés par la BCT, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du bien donné en leasing comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| • Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| • Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| • Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

L'impact de ce changement est estimé à D : 85.913 au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. Les chiffres correspondants à la période close le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (**classe B2**), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme et les placements à long terme.

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- | | |
|----------------------------------|-------|
| • Logiciels | 33,3% |
| • Immeubles | 5,0% |
| • Matériel de transport | 20,0% |
| • Mobilier et matériel de bureau | 10,0% |
| • Matériel informatique | 33,3% |
| • Installations générales | 10,0% |

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

Note 4 : *Changement de méthodes de présentation*

4-1. Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où la CIL, et de par son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

4-2. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés 31 décembre 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants :

- ✓ Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus

A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

4-3. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- ✓ Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, ainsi que les intérêts de retard et les frais de rejet figuraient parmi « les autres produits d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Intérêts et produits assimilés de leasing ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

4-4. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1er janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma pour les besoins de comparaison.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 5 : Caisses et avoirs auprès des banques

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Banques	4 407 733	2 261 565
- Caisses	81 040	75 565
<u>Total</u>	<u>4 488 773</u>	<u>2 337 130</u>

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Créances sur contrats mis en force	240 745 127	214 670 062
Encours financiers	226 323 751	199 011 974
Impayés	15 474 283	16 550 942
Intérêts échus différés	-1 052 907	- 892 854
Créances sur contrats en instance de mise en force	830 213	263 765
Total brut des créances leasing	241 575 340	214 933 827
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	-7 203 855	-6 639 324
Provisions pour dépréciation des impayés	-8 871 785	-9 210 578
Produits réservés *	-1 762 624	-2 073 945
Total net des créances leasing	223 737 076	197 009 980

* Voir note complémentaire n°2 à la page 98.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2007	199 275 739
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	136 007 593
- Relocations	626 570
- Transferts	2 939 398
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	-2 063 062
- Cessions anticipées	-7 247 478
- Radiation des créances	-1 213 932
- Relocations	- 594 908
- Transferts	-2 832 332
- Remboursement du capital	-97 743 624
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>227 153 964</u>

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2008</u>
- Paiements minimaux sur contrats actifs	
- A recevoir dans moins d'un an	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	8 666 305
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>257 059 204</u>
- Produits financiers non acquis	
- Revenus non acquis à moins d'un an	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	810 126
Total des produits financiers non acquis	<u>39 012 599</u>
- Valeurs résiduelles	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	830 213
<u>Encours des contrats</u>	<u>227 153 964</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

6.1.1 Analyse par secteur d'activité

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Bâtiment et travaux publics	26 329 817	20 953 199
Industrie	4 940 617	26 525 897
Tourisme	30 351 711	26 652 292
Commerces et services	128 082 376	88 595 070
Agriculture	37 449 443	36 549 281
Total	227 153 964	199 275 739

6.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Equipements	33 991 963	31 839 618
Matériel roulant	148 192 944	119 171 807
Matériel spécifique	166 708	217 635
Sous Total	182 351 615	151 229 060
Immobilier	44 802 349	48 046 679
Total	227 153 964	199 275 739

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Clients ordinaires (1)	7 021 657	5 990 857
Inférieur à 1 mois	3 213 084	2 675 547
Entre 1 et 3 mois	1 995 509	1 853 750
Entre 3 et 6 mois	396 915	379 035
Entre 6 mois et 1 année	356 624	296 803
Supérieur à 1 année	696 776	5 800
Notes de débit	147 218	218 020
Intérêts de retard	215 531	561 902
Clients litigieux (2)	8 452 626	10 560 085
Total (1)+(2)	15 474 283	16 550 942

RISQUES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL
A	B 1	B 2	B 3	B 4		
Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis		
193 133 634	24 166 851	499 245	564 840	7 959 181	226 323 751	
1 863 792	2 840 418	115 300	205 542	9 691 855	14 716 907	
1 792	39 354	1 644	-	714 586	757 376	
775 213	55 000	-	-	-	830 213	
195 774 431	27 101 623	616 189	770 382	18 365 622	242 628 247	
-17 70 699	-	-	-	- 773 902	-2 544 601	
-25 26 972	-1 97 536	-	-	- 76 750	-2 801 258	
191 476 760	26 904 087	616 189	770 382	17 514 970	237 282 388	
4 032 948	230 000	-	-	-	4 262 948	
195 509 708	27 134 087	616 189	770 382	17 514 970	241 545 336	
-	-	- 23 404	- 28 036	-1 711 184	-1 762 624	
-	-	- 5 608	- 200 940	-6 997 307	-7 203 855	
-	-	- 58 978	(118,603)	-8 694 204	-8 871 785	
-	-	- 87 990	- 347 579	-17 402 695	-17 838 264	
195 509 708	27 134 087	528 199	422 803	112 275	223 707 072	
B4)		0.26%	0.32%	7.25%		
		7.83%				
B4) de 2007		9.30%				
s provisions et agios réservés		14.28%	45.12%	99.36%		
		94.37%				
s provisions et agios réservés de 2007		88.06%				

ers la clientèle)

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 7 : Portefeuille-titres commercial

L'analyse du portefeuille-titres commercial se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Obligations et actions cotées	624 045	-
<u>Montant brut</u>	<u>1 124 045</u>	<u>500 000</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	- 39 123	-
<u>Montant net</u>	<u>1 084 922</u>	<u>500 000</u>

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Titres de participation	823 138	823 138
- Titres immobilisés	3 071 240	1 328 340
- Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
<u>Montant brut</u>	<u>3 897 570</u>	<u>2 154 670</u>
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	- 353 000	- 353 000
<u>Montant net</u>	<u>3 544 570</u>	<u>1 801 670</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2007	1 328 340	1 328 340	-
<u>Additions de la période</u>			
- Société BOMAR	750 000	750 000	
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	
- Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	300 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINERAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORAKEN	194 200	194 200	-
- Société G.I.I	125 000	125 000	
<u>Retraits de la période</u>			
- GIPA	750 000	750 000	-
- BOMAR	266 660	266 660	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	29 640	29 640	
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	<u>3 071 240</u>	<u>3 071 240</u>	<u>-</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

Le portefeuille titres s'analyse au 31 décembre 2008 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
<u>Titres de participations</u>					
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72.10%
<u>Total des titres de participations</u>			<u>823 138</u>		
<u>Titres immobilisés</u>					
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	
* BOMAR	101 668	10	1 016 680	2006/2008	29.90%
* Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	37 036	10	370 360	2008	9.50%
* Société Immobilière SIDI AMEUR	30 000	10	300 000	2008	30.00%
* Société KOKET	7 500	100	750 000	2008	22.73%
* Société AROMA Industries	1 200	100	120 000	2008	30.00%
* Société MINERAUX BROYES DU SUD	15 000	10	150 000	2008	15.00%
* Société Générale Industrielle et d'Ingénierie	12 500	10	125 000	2008	3.13%
* Société FORACHEM	19 420	10	194 200	2008	17.65%
<u>Total des titres immobilisés</u>			<u>3 071 240</u>		
<u>Total général</u>			<u>3 894 378</u>		

TABLEAU DES IMMOBISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimé en dinars)

Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
Début de période	Acquisition	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
50 828	18 866	-	-	69 694	40 191	11 782	-	-	51 973	17 721
50 828	18 866	-	-	69 694	40 191	11 782	-	-	51 973	17 721
460 554	24 845	0	0	7 485 399	1 390 324	260 558	-	-	1650 882	5834 517
761 859	285 950	227,000	0	820,809	439 312	135 333	225 000	-	349 645	471 164
248 386	10 799	1,460	568	257,157	152 322	21 626	1 059	568	172 321	84 836
199 843	20 173	300	1 420	218,296	147 030	32 070	300	1 420	177 380	40 916
213 169	13 629	-	5 349	221,449	105 178	21 659	-	5 349	121 488	99 961
883 811	355 396	228 760	7 337	9 003 110	2 234 166	471 246	226 359	7 337	2 471 716	6 531 394
934 639	374 262	228 760	7 337	9 072 804	2 274 357	483 028	226 359	7 337	2 523 689	6 549 115

chat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
e.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 10 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Prêts au personnel	790 086	616 466
- Créances sur cessions d'immobilisations	573 821	603 734
- Avances et acomptes au personnel	-	1 600
- Etat, crédit de TVA	92 922	419 320
- Produits à recevoir des tiers	95 630	34 171
- Compte d'attente	11 382	523
- Charges constatées d'avance	29 681	31 046
- Autres comptes débiteurs	209 860	198 770
- Charges à répartir	19 668	14 334
- Frais d'émission des obligations	433 857	313 990
<u>Total brut</u>	<u>2 256 907</u>	<u>2 233 954</u>
A déduire :		
- Provisions	(207 089)	(124 089)
<u>Montant net</u>	<u>2 049 818</u>	<u>2 109 865</u>

Les charges à répartir et les frais d'émission des obligations s'analysent comme suit :

EASING

unis

MOUVEMENT DES CHARGES A REPARTIR ET DES FRAIS D'EMISSION DES OBLIGATIONS AU 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

Taux résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
	Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
33%	584 208	10 001	594 209	569 874	4 667	574 541	19 668
(a)	1 967 547	281 792	2 249 339	1 653 557	161 925	1 815 482	433 857
	2 551 754	291 793	2 843 548	2 223 431	166 592	2 390 023	453 525

le mode linéaire.

nt des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

es frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 161.925 figure parmi les charges financières.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	2 801 258	5 207 058
- Avances et acomptes reçus des clients	2 544 601	2 217 385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225
<u>Total</u>	<u>5 354 084</u>	<u>7 432 668</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Banques locales	50 411 641	40 373 388
- Banques étrangères	15 339 756	19 460 354
- Emprunts obligataires	98 990 584	74 818 797
- Billets de trésorerie	16 341 761	20 152 165
- Certificats de leasing	12 309 713	10 298 225
<u>Total</u>	<u>193 393 455</u>	<u>165 102 929</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

LES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
5 000 000	Trimestriellement (2001-2008)	714 285	-	714 286		-	-	-
3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	2 250 000	-	1 500 000		750 000	-	750 000
3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000		2 400 000	1 800 000	600 000
2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000		1 600 000	1 200 000	400 000
3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000		2 400 000	1 800 000	600 000
2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000		1 600 000	1 200 000	400 000
1 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	200 000		800 000	600 000	200 000
4 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	800 000		3 200 000	2 400 000	800 000
5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	5 000 000	-	1 666 667		3 333 334	1 666 667	1 666 667
5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
7 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	7 000 000	-		7 000 000	5 600 000	1 400 000
5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
		2 000 000	6 000 000	8 000 000		0 000	-	-
		657 472	-	-	141 061	798 533	-	798 533
		(48 369)	-	-	(21 857)	(70 226)	-	(70 226)
		40 373 388	28 000 000	18 080 953	119 204	50 411 641	36 666 667	13 744 974
00 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	2 407 925	-	687 978		1 719 947	1 031 969	687 978
50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	16 848 379	-	3 387 703		13 460 676	9 947 174	3 513 502
		204 050	-	-	(44 917)	159 133	-	159 133
		19 460 354	-	4 075 681	(44 917)	15 339 756	10 979 143	4 360 613
		59 833 742	28 000 000	22 156 634	74 287	65 751 397	47 645 810	18 105 587

98 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable

ice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de
ouverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
15 000 000	Annuellement (2005-2009)	6 000 000	-	3,000,000		3 000 000	0 000	3 000 000
12 000 000	Annuellement (2006-2010)	7 200 000	-	2,400,000		4 800 000	2 400 000	2 400 000
15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3,000,000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2007-2011)	12 000 000	-	3,000,000		9 000 000	6 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3,000,000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	3,000,000		12 000 000	9 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
10 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	10 000 000			10 000 000	10 000 000	-
		1 618 797			1 571 787	3 190 584		3 190 584
		74 818 797	40 000 000	17 400 000	1 571 787	98 990 584	69 400 000	29 590 584

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
2 000 000	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	-	2 000 000		-	-	-
1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	-		1 200 000	-	1 200 000
		15 050 000		1 850 000		13 200 000	-	13 200 000
		178 325			(70 279)	108 046		108 046
		(276 160)			109 875	(166 285)		(166 285)
		20 152 165	-	3 850 000	39 596	16 341 761	-	16 341 761
2 000 000	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	-	-		2 000 000	-	2 000 000
1 000 000	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
2 000 000	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	-	-		2 000 000	-	2 000 000
3 000 000	En bloc le 22/05/2010	3 000 000	-	-		3 000 000	3 000 000	-
1 000 000	En bloc le 31/07/2010	1 000 000	-	-		1 000 000	1 000 000	-
1 000 000	En bloc le 03/09/2010	1 000 000	-	-		1 000 000	1 000 000	-
2 000 000	En bloc le 01/12/2009	-	2 000 000	-		2 000 000	-	2 000 000
		298 225			11 487	309 712		309 712
		10 298 225	2 000 000	-	11 487	12 309 712	5 000 000	7 309 712
		30 450 390	2 000 000	3 850 000	51 083	28 651 473	5 000 000	23 651 473
		165 102 929	70 000 000	43 406 634	1 697 157	193 393 454	122 045 810	71 347 644

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	166 501	170,319
- Effets à payer	7 492	-
- Factures non parvenues	8 507	-
<u>Sous total</u>	<u>182 500</u>	<u>170 319</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 888 745	3 908 527
- Effets à payer	7 763 374	4 988 623
- Retenue de garantie	99 999	152 565
- Factures non parvenues	26 261	245 220
<u>Sous total</u>	<u>10 778 379</u>	<u>9 294 935</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>10 960 879</u>	<u>9 465 254</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Personnel, provisions pour congés payés	195 611	182 148
- Personnel, autres charges à payer	186 679	165 038
- Etat, retenues sur salaires	19 433	20 791
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	176 461	182 002
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	0 996	-
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	1 375	33 875
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (Voir note 26)	449 173	153 279
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 199	7 014
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	5 868	5 464
- Actionnaires, dividendes et jetons de présence à payer	2 449	2 414
- CNSS	76 880	68 707
- CAVIS	5 953	6 749
- CNAM	4 026	1 579
- Assurance Groupe	12 709	12 319
- Autres comptes créditeurs	210 123	128 694
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	33 449	31 833
- Prestataires Recouvrement	106 652	104 130
- Prestataires Assurances	329 100	-
- Diverses Charges à payer	124 842	115 862
- Autres produits constatés d'avance	6 330	6 515
- Provisions pour risques et charges	1 780 000	1 780 000
- Provisions pour divers risques	200 000	-
<u>Total</u>	<u>3 936 308</u>	<u>3 008 413</u>

(A) Ce montant constitue une couverture contre des risques inhérents à une affaire en contentieux.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Capital social	(A)	15 000 000	12 500 000
- Réserve légale	(B)	1 195 150	1 000 000
- Réserve extraordinaire		3 200 000	4 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	832 102	756 649
- Résultats reportés		257 864	432 926
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>23 535 116</u>	<u>21 939 575</u>
Résultat de l'exercice		4 274 432	3 470 088
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>27 809 548</u>	<u>25 409 663</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	3 000 000	3 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1.425	1.157

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.

- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) : Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 a été ajusté pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites en 2008.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 084	23 307 974
		1 000 000			75 000		1 727 084 (1 500 000)		(2 802 084)	- (1 500 000)
					4 492		61 919	65 188		4 492 127 107
2 500 000		(2 500 000)							3,470,088	- 3 470 088
12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	0 000	3 470 088	25 409 663
	195 150	1 500 000			75 000		1 699 938 (1 875 000)		(3 470 088)	- (1 875 000)
2 500 000		(2 500 000)			453					- 453
									4 274 432	4 274 432
15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	-	4 274 432	27 809 548

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts de leasing	22 857 704	18 997 567
- Intérêts de retard	838 096	867 367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	255 181	152 222
- Autres	255 525	276 504
Total	24 206 506	20 293 660
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	211 933	268 437
Intérêts de retard antérieurs	117 680	102 511
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(229 481)	(233 460)
Intérêts de retard	(80 232)	(102 897)
Variation des produits réservés	19 901	34 591
Total des intérêts et des produits de leasing	24 226 407	20 328 251
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	192 651 992	152 313 585
. A la fin de la période	221 962 772	192 651 992
. Moyenne (D)	207 307 382	172 482 789
- Intérêts de la période (C)	22 857 704	18 997 567
- Taux moyen (C)/(D)	11.03%	11.01%

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts des emprunts obligataires	5 911 610	4 731 756
- Intérêts des crédits des banques locales	2 653 391	1 728 835
- Intérêts des crédits des banques étrangères	786 903	1 421 284
- Intérêts des autres opérations de financement	2 587 761	1 862 837
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	161 925	102 980
<u>Total des charges financières des emprunts</u> (A)	<u>12 101 590</u>	<u>9 847 692</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(52 024)	(28 030)
- Autres charges financières	16 044	7 721
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(35 980)</u>	<u>(20 309)</u>
<u>Total général</u>	<u>12 065 610</u>	<u>9 827 383</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	162 470 589	136 585 732
. A la fin de l'exercice	189 063 957	162 470 589
. Moyenne (B)	175 767 273	149 528 161
- Taux moyen (A) / (B)	6.89%	6.59%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Intérêts des comptes courants	13 343	13 343
- Plus values sur cession des titres immobilisés	107 925	43 343
- Dividendes	4 800	155 962
- Revenus des titres SICAV	46 239	33 529
- Autres produits financiers	134 409	30 069
<u>Total</u>	<u>306 716</u>	<u>276 246</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 19 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Salaires et complément de salaires	1 707 163	1 524 745
- Charges connexes aux salaires	85 955	104 279
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	300 206	269 698
- Autres charges sociales	69 938	67 340
<u>Total</u>	<u>2 163 262</u>	<u>1 966 062</u>

NOTE 20 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	11 782	5 494
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	471 246	476 248
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 667	4 667
<u>Total</u>	<u>487 695</u>	<u>486 409</u>

NOTE 21 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Achat de matières et fournitures	141 971	125 619
<u>Total des achats</u>	<u>141 971</u>	<u>125 619</u>
- Sous-traitance générale	11 225	10 178
- Locations	42 021	57 081
- Entretien et réparations	125 269	85 559
- Primes d'assurances	37 933	35 099
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>216 448</u>	<u>187 917</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	112 692	102 683
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	136 276	144 473
- Publicités, publications, relations publiques	128 844	135 829
- Déplacements, missions et réceptions	41 627	39 632
- Frais postaux et de télécommunications	122 164	114 973
- Services bancaires et assimilés	156 379	139 852
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>697 982</u>	<u>677 442</u>
- Jetons de présence	30 000	47 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>30 000</u>	<u>47 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	52 509	45 211
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	29 777	42 615
- Autres impôts et taxes	32 953	8 062
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>215 239</u>	<u>195 888</u>
<u>Total général</u>	<u>1 301 640</u>	<u>1 233 866</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 22 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 818 920)	(1 211 705)
- Reprises sur provisions pour risques et charges		
- Créances radiées	2 948 127	3 481 806
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 549 420)	(3 112 792)
- Transfert en produits de la période		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(265 426)	(266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(25 994)	(98 486)
<u>Total</u>	<u>2 882 444</u>	<u>3 107 720</u>

NOTE 23 : Dotations aux provisions

- Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille-titres investissement	-	23 000
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	83 000	13 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	39 123	-
	<u>322 123</u>	<u>36 500</u>

NOTE 24 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing		
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	70 030	267 631
- Autres gains sur éléments exceptionnels	72 516	125 687
<u>Total</u>	<u>142 546</u>	<u>393 318</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	1	932
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	4 753	124 843
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	255	12 306
- Moins value sur cessions titres	2 503	-
- Pertes sur affaire en contentieux	109 692	-
<u>Total</u>	<u>117 204</u>	<u>138 081</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 26 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Bénéfice comptable	5 468 177	4 296 355
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Dotations aux provisions des autres actifs	83 000	13 500
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	-	23 000
- Reprises sur provisions fiscales 2004	-	4 250 234
- Reprises sur provisions fiscales 2005	4 310 839	1 037 946
- Reprises sur provisions fiscales 2006	622 340	1 894 378
- Reprises sur provisions fiscales 2007	2 622 078	-
- Provisions pour congés payés 2008/2007	195 611	182 148
- Moins value sur cession des actions SICAV	4 753	124 843
- Diverses charges non déductibles	207 647	32 813
- Dotations aux provisions pour risque divers	200 000	-
A déduire		
- Provisions fiscales 2005/2004 pour affaires en cours	3 186 917	2 858 061
- Reprises sur provisions comptables	4 368 340	4 544 497
- Provisions pour congés payés 2007/2008	182 148	171 734
- Dividendes	4 800	155 962
- Plus value actions cotés	6 541	-
Bénéfice fiscal avant provisions	10 559 776	8 440 278
Provisions pour créances douteuses 100%	4 594 077	4 315 315
Bénéfice fiscal	5 965 699	4 124 963
Réinvestissements exonérés		
* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	-	400 000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150 000	150 000
* Société KOKET	-	750 000
* Société FORAKEN	-	194 200
* Société MINERAUX BROYES DU SUD	-	150 000
* BOMAR	750 000	-
* Société AROMA INDUSTRIES	-	120 000
* GII	125 000	-
* Société de Promotion Immobilière BEL AIR	600 000	-
* Société de Promotion Immobilière de Carthage	600 000	-
* Société Intermétal SA	300 000	-
* Société Techno Casa Consulting	30 000	-
Bénéfice imposable	3 410 699	2 360 763
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)	1 193 745	826 267
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	743 640	672 176
- Retenues sur placements	0 931	0 812
Impôt à payer (Report d'impôt)	449 174	153 279

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 27 : Encaissements reçus des clients

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 6	16 550 942	18 022 876
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 6	(15 474 283)	(16 550 942)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	-	Note 11	(2 217 385)	(1 539 463)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+	Note 11	2 544 601	2 217 385
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 11	(5 215 283)	(4 208 913)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 11	2 809 483	5 215 283
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 6	(892 854)	(617 457)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 6	1 052 907	892 854
- TVA collectée	+		18 636 517	16 210 479
- Remboursement principal	+	Note 6	97 743 624	85 744 566
- Intérêts et produits assimilés de leasing	+	Note 16	24 206 506	20 293 660
- Autres produits d'exploitation	+		132 486	94 561
- Créances virées en pertes	-	Note 22	(2 948 127)	(3 481 806)
- Encours financiers virées en pertes	-	Note 6	1 213 932	1 290 966
- Plus/Moins values sur relocation	-	Note 6	(31 661)	(212 819)
- Plus/Moins values sur transfert	-	Note 6	(107 067)	(131 386)
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 10	603 734	883 386
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 10	(573 821)	(603 734)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 6	2 063 062	121 665
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 6	7 247 478	6 194 622
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>147 344 792</u>	<u>129 835 783</u>

NOTE 28 : Investissements dans les contrats de Leasing

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 13	9 294 935	3 890 745
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 13	(10 778 379)	(9 294 935)
- Décaissements pour financement de contrats de leasing	+	Note 6	136 007 593	132 141 798
- TVA sur Investissements	+		16 793 250	15 222 465
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 14	33 875	6 250
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 14	(1 375)	(33 875)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>			<u>151 349 899</u>	<u>141 932 448</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 29 : Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Charges à répartir	+	Note 7	0	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 8		0
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 8		0
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	Note 8		
- Autres créances sur le personnel en fin de période	+	Note 8		
- Prêts au personnel en début de période	-	Note 6		
- Prêts au personnel en fin de période	+	Note 6		
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 10	(1 600)	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 10	-	1 600
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 13	170 319	58 720
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 13	(182 500)	(170 319)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17		-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17		-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 14	182 148	171 734
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 14	(195 611)	(182 148)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 14	165 038	155 394
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 14	(186 679)	(165 038)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 14	20 791	16 371
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 14	(19 433)	(20 791)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 14	182 002	8 326
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 14	(176 461)	(182 002)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 14	68 707	64 309
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 14	(76 880)	(68 707)
- CAVIS en début de période	+	Note 14	6 749	5 982
- CAVIS en fin de période	-	Note 14	(5 953)	(6 749)
- CNAM en début de période	+	Note 14	1 579	-
- CNAM en fin de période	-	Note 14	(4 026)	(1 579)
- Assurance groupe en début de période	+	Note 14	12 319	10 984
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 14	(12 709)	(12 319)
- Assurance Autos en début de période	+	Note 09		-
- Assurance Autos en fin de période	-	Note 09		-
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 14	31 833	28 931
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 14	(33 449)	(31 833)
- Diverses charges à payer en début de période	+	Note 14	115 862	130 078
- Diverses charges à payer en fin de période	-	Note 14	(124 842)	(115 862)
- TVA, payée sur biens et services	+		194 897	158 732
- Charges de personnel	+	Note 19	2 163 262	1 966 062
- Autres charges d'exploitation	+	Note 21	1 301 640	1 233 866
- Impôts et taxes	-	Note 21	(215 239)	(195 888)
- Charges à répartir	+	Note 10	10 001	19 001
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			3 391 765	2 876 855

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 30 : Intérêts payés

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 10	281 792	124 883
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 12	(324 529)	(390 174)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 12	236 511	324 529
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 14	-	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 14	(0 996)	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	Note 12	1 618 797	2 152 910
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	Note 12	(3 190 584)	(1 618 797)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+	Note 12	657 472	225 928
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	-	Note 12	(798 533)	(657 472)
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 12	204 050	244 864
- Intérêts et comm. courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 12	(159 133)	(204 050)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 12	178 325	198 203
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 12	(108 046)	(178 325)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+	Note 12	298 225	148 093
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	-	Note 12	(309 712)	(298 225)
- Intérêts et charges assimilées	+	Note 17	12 065 610	9 827 383
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 17	(161 925)	(102 980)
<u>Intérêts payés</u>			<u>10 487 324</u>	<u>9 796 770</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 31 : Impôts payés

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 14	153 279	117 438
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 14	(449 173)	(153 279)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 14	7 014	6 636
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 14	(8 199)	(7 014)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 14	5 464	5 152
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 14	(5 868)	(5 464)
- TVA payée	+		1 321 969	1 779 371
- Impôts et taxes	+	Note 21	215 239	195 888
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 26	1 193 745	826 267
<u>Impôts payés</u>			<u>2 433 470</u>	<u>2 764 995</u>

NOTE 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 9	18 866	15 431
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 9	355 396	1 087 520
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>374 262</u>	<u>1 102 951</u>

NOTE 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 26	0	0
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-		(1)	(932)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 9	2 401	162 982
- Immobilisations mises en rebut			-	25
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 24	70 030	267 631
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>72 430</u>	<u>429 706</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 34 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 8	2 789 200	750 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>2 789 200</u>	<u>750 000</u>

NOTE 35 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Créances sur cession de valeurs mobilières début de période	+	Note 10	0	0
- Créances sur cession de valeurs mobilières en fin de période	-	Note 10	0	0
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 8	1 046 300	266 660
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 18	107 925	43 343
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>1 154 225</u>	<u>310 003</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dividendes	+	Note 15	1 875 000	1 500 000
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en début de période	+	Note 14	2 414	14 447
- Actionnaires, dividendes et JP à payer en fin de période	-	Note 14	(2 449)	(2 414)
- Intérêts des prêts sur fonds social	+	Note 15	(453)	(4 492)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>1 874 512</u>	<u>1 507 541</u>

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 (exprimé en dinars)

NOTE 37 : Autres flux de trésorerie

			31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	Note 10	(320 435)	(106 505)
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 6	0	0
- Remboursements sur prêts au personnel	+	Note 10	146 815	110 155
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 10	34 171	18 360
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 10	(95 630)	(34 171)
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	+	Note 10	31 046	-
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	-	Note 10	(29 681)	(31 046)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 10	198 770	195 723
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 10	(209 860)	(198 770)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 10	523	24 339
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 10	(11 382)	(523)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 7	500 000	3 938 152
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 7	(1 124 045)	(500 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 14	(232 824)	(124 896)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 14	316 775	232 824
- Prestataires Assurances en début de période	-	Note 14	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+	Note 14	329 100	-
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 14	(6 515)	(15 515)
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 14	6 330	6 515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 18	198 791	232 903
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-	Note 25	(4 753)	(124 843)
- Autres gains ordinaires	+	Note 24	72 516	125 687
- Autres pertes ordinaires	-	Note 25	(112 450)	(12 306)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>(312 738)</u>	<u>3 736 083</u>

**INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES
AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Note 38 : Ratio de solvabilité

Les fonds propres nets de la Compagnie Internationale de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet, le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

	2008
<i>Les fonds propres nets de base</i>	
Capital social	15 000 000
Réserves	5 195 150
Prime d'émission	2 250 000
Fonds social	832 102
Résultats reportés	257 864
Résultat 2008	4 274 432
Sous-total	27 809 548
<i>Diminués des :</i>	
Non-valeurs nettes des amortissements	453 525
Dividendes à distribuer en 2009	2 000 000
<i>FONDS PROPRES NETS DE BASE</i>	<u>25 356 023</u>
Les fonds propres complémentaires	
Emprunt subordonné (CIL 2008)	10 000 000
<i>FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES</i>	<u>10 000 000</u>
<u>FONDS PROPRES NETS</u>	<u>35 356 023</u>

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quotité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	193 900 229	387 532	1 429 338	13 495 036	178 588 323	100%	178 588 323
Opération de leasing immobilier	46 183 417	2 413 726	333 286	2 580 604	40 855 801	50%	20 427 901
Ajustement risques encourus							150 522
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	559 531				559 531	50%	279 766
Crédits au personnel hors l'habitat	230 555				230 555	100%	230 555
Cautionnements versés	3 192				3 192	100%	3 192
Portefeuille titres	3 894 378			353 000	3 541 378	100%	3 541 378
Titres de transactions et de placement	624 045			39123	584 922	100%	584 922
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	6 549 115				6 549 115	100%	6 549 115
Autres actifs	920 375			207 089	713 286	100%	713 286
Liquidités	4 488 773				4 488 773	20%	897 755
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	3 889 050				3 889 050	100%	3 889 050
Opérations de leasing immobilier	373 898				373 898	50%	186 949
Risque encouru							216 142 712
Ratio de solvabilité							16,36%
Ratio de solvabilité de 2007							12,23%

Conclusion : Article 4 respecté

Note 39 : Engagements hors bilan :

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	30 773 791 DT
Engagements sur opérations de leasing	4 262 948 DT
Total des engagements donnés	35 036 739 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques	2 459 979 DT
- Les cautions reçues	89 339 878 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	39 012 599 DT
- Valeurs des biens, objet de leasing	197 639 124 DT
Total des engagements reçus	328 451 580 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 4 182 500 €.

**4 - 2 - 5 – NOTES COMPLEMENTAIRES AUX NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 :**

Note 1 : Taux d'intérêt implicite

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est selon la NCT 41 le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur

Note 2 : Les produits réservés

La divergence entre la note 6 et la note 16 aux états financiers quant à la variation des produits réservés est expliquée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

- * le recouvrement suite aux encaissements effectués
- * la radiation des créances suite à une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2008 et 2007 selon la note 6 est égale à : - 311 321

dont :

- Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * : -291 420
- Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** : - 19 901

* : Ce montant figure au niveau de la note 22 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées ($291\,420 = 265\,426 + 25\,994$).

** : Ce montant figure au niveau de la note 16 : Intérêts et produits assimilés de Leasing

4 - 2 - 6 – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :



BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{eme} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail bdo@bdo.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT GENERAL

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 241.454.274 et un bénéfice net de D : 4.274.432, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci

résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

5- Observation post-conclusion :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

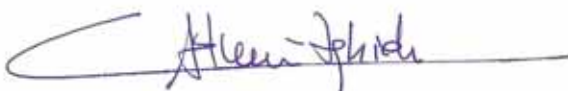
Les données de 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

Tunis, le 10 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

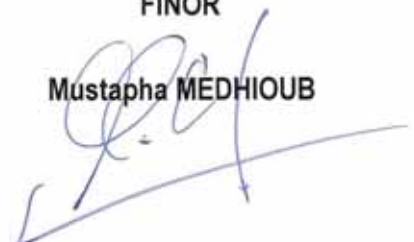
BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Adnène ZGHIDI', written over a horizontal line.

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mustapha MEDHIOUB', written over a horizontal line.

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140.000 DT avec encaissement d'une avance de 30.000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2008 à 214 877 DT et a été provisionné à concurrence de 105.000 DT.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2008, des intérêts pour un montant de 13.343 DT.

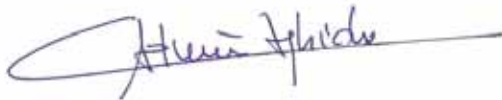
De notre côté, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 10 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

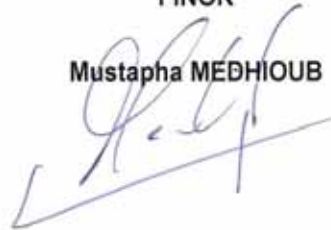
BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Adnène ZGHIDI', with a long horizontal stroke extending to the right.

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mustapha MEDHIOUB', with a long horizontal stroke extending to the right.

4 - 3 – LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008 :

I - les engagements financiers :

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) garanties personnelles						
Cautionnement						
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagements par signature ¹	4 262 948	3 801 409		461 539		
h) engagements sur intérêts sur emprunts	30 773 791	30 773 791				
TOTAL	35 036 739					
2- Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
Cautionnement	89 339 878	89 339 878				
Aval						
Autres garanties						
b) garanties réelles						
Hypothèques retenues	2 459 979	2 459 979				
Hypothèques non retenues						
Nantissement						
c) effet escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisées						
f) engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing ²	39 012 599	38 976 487		36 112		
e) Valeur résiduelle						
j) Valeur des biens objet de leasing	197 639 124	197 639 124				
TOTAL	328 451 580					
f) engagements reçus des banques non résidentes	4 182 500 €	4 182 500 €				
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande d'immobilisation						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL						

II - Dettes garanties par des sûretés :

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunts obligataires			
Emprunts d'investissement			
Emprunts courants de gestion			
Autres			

¹ Il s'agit des contrats de leasing approuvés et dont la mise en force n'a pas encore commencé (engagements hors bilan). La part des entreprises liées de 461.539 dinars porte sur des contrats en cours avec la société OCEANA (dont le PDG est le Mr Mohamed BRIGUI).

² Il s'agit des intérêts inclus dans les loyers non échus au 31 décembre 2008.

4 - 4 – ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR LA C.I.L AU 31 DECEMBRE 2008

Encours des emprunts obligataires émis par la C.I.L. au 31 décembre 2008

En dinars

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31-12-2008	Encours au 31-12-2007	Encours au 31-12-2006
CIL 2002/1	15 000 000	28/02/2007	TMM + 1,25%	5ans	-	-	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	16/09/2009	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	3 000 000	6 000 000	9 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	31/03/2010	7,50% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	4 800 000	7 200 000	9 600 000
CIL 2003/1	15 000 000	20/10/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	6 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	30/09/2011	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	9 000 000	12 000 000	15 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	31/03/2010	7% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	6 000 000	9 000 000	12 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	10/10/2012	7% et/ou TMM + 1,25%	7 ans (2 ans de franchise)	12 000 000	15 000 000	15 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	11/01/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	15 000 000	-
CIL 2007/2	15 000 000	22/02/2013	6,50% et/ou TMM + 1,25%	5 ans	15 000 000	-	-
CIL 2008/1	15 000 000	29/08/2013	6,50% et/ou TMM + 1,125%	5 ans	15 000 000	-	-
Total	147 000 000	-			85 800 000	73 200 000	75 600 000

Soulignons qu'au début de 2009, la CIL a émis un emprunt obligataire subordonné de 10MDt sur 10 ans dont 5 années de grâce au taux de 7,25% et/ou TMM+1,50%.

Encours des emprunts bancaires contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2008

En dinars

Emprunts	Montant	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours au 31-12-2008
BANQUES LOCALES					
B.I.A.T (05/2001)	5 000 000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)	8 ans	-
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	5 ans	1 800 000
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	5 ans	1 800 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	4 000 000
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	4 000 000
A.B.C (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2007-2009)	3 ans	750 000
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	2 400 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	1 600 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	2 400 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	1 600 000
BIAT (2000/2)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	800 000
BIAT (2000/3)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	5 ans	3 200 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2008-2010)	3 ans	3 333 334
BIAT (2008/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	5 ans	5 000 000
BIAT (2008/2)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	5 ans	5 000 000
BT 2008	7 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	5 ans	7 000 000
BTE 2008	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2009-2013)	5 ans	5 000 000
Ligne d'avance					-
BANQUES ETRANGERES					
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	13 ans	1 719 947
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	10 ans	13 460 676
Total					64 863 957

(a) L'état tunisien a consenti le 14 mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 mai 1997. Le financement a été consenti à la CIL en dinars tunisiens pour l'équivalent de JPY : 800.000.000 au taux du marché monétaire majoré de 0,5 points sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.

(b) La BEI a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 des financements subsidiaires sur le crédit global accordé dans le cadre du programme EUROMED II. Les financements ont été consentis en dinar tunisiens, débloqués en quatre tranch, pour l'équivalent de EURO 5.000.000, 4.000.000, 2.000.000 et 2.095.600 à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

Le 6 mai 2004, la CIL a contracté un premier emprunt de la BEI d'un montant de 5.000.000 d'euro au taux fixe de 7,17% et à échéance au 15 novembre 2013.

Au 22 novembre 2004, la CIL a contracté un deuxième emprunt de la BEI d'un montant de 4.000.000 d'euro au taux fixe de 6,42% et à échéance au 15 novembre 2010.

Le 9 septembre 2005, la CIL a contracté un troisième emprunt de la BEI d'un montant de 2.000.000 d'euro au taux fixe de 6,43% et à échéance au 15 novembre 2013.

Le 21 novembre 2005, la CIL a contracté un quatrième emprunt de la BEI d'un montant de 2.095.600 d'euro au taux fixe de 6,664% et à échéance au 15 novembre 2012.

Encours des billets de trésorerie et des certificats de leasing contractés par la C.I.L. au 31 décembre 2008 :

Ces emprunts sont matérialisés par des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance.

Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance à moins d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Billets de Trésorerie :			
SANADETT	1 000 000	14/01/2009	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	04/06/2009	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	11/06/2009	Sans
AXIS	1 200 000	29/06/2009	Sans
SICAV AMEN	2 000 000	30/01/2009	Sans
SICAV AMEN	1 000 000	07/01/2009	Sans
SICAV AMEN	500 000	09/01/2009	Sans
SICAV AMEN	500 000	17/01/2009	Sans
GO SICAV	500 000	02/01/2009	Sans
SICAV L'EPARGNANT	3 000 000	20/03/2009	Sans
BTE SICAR	3 000 000	03/05/2009	Sans
TUNISO EMIRATE SICAV	700 000	28/05/2009	Sans
INTERNATIONAL OBLIG SICAV	1 000 000	22/06/2009	BTE
Billets de trésorerie à court terme	16 400 000		
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	24/05/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/05/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	21/09/2009	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	2 000 000	01/12/2009	Sans
	23 400 000		

Encours des billets de trésorerie, des certificats de leasing et des lignes d'avance à plus d'un an :

Emprunts	Montants	Echéance	Aval
Certificat de leasing :			
CERTIFICAT BEST BANK	3 000 000	22/05/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	31/07/2010	Sans
CERTIFICAT BEST BANK	1 000 000	03/09/2010	Sans
Total	5 000 000		

4 - 5 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE CIL 2008 »

4 - 5 - 1 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX FIXE :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
SICAV	8	57 000	5 700 000	57,00%
FCP	1	3 000	300 000	3,00%
Compagnies d'assurances	1	10 000	1 000 000	10,00%
Total	10	70 000	7 000 000	70,00%

4 - 5 - 2 – STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT AU TAUX VARIABLE :

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
Banques	2	30 000	3 000 000	30,00%
Total	2	30 000	3 000 000	30,00%

EDIAIRES DE GESTION AU 31DECEMBRE 2008

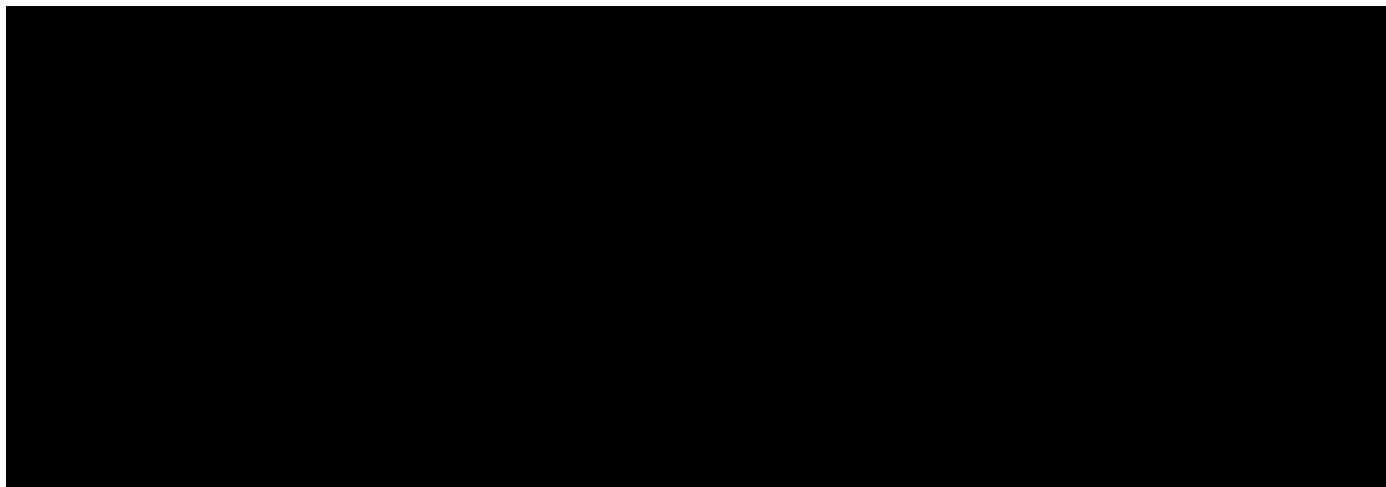
(En Dinars)

CHARGES			SOLDES		
Décembre 2007 (*)		Décembre 2008	Décembre 2007 (*)	Décembre 2008	Décembre 2007 (*)
8 997 567 867 367 34 591 523 287	Intérêts et charges assimilés	12 065 610	9 827 383	-	-
20 422 812	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	12 065 610	9 827 383	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	12 293 283
0 595 429 276 246	Autres charges d'exploitation	1 301 640	1 233 866	-	-
	Charges de personnel	2 163 262	1 966 062	-	-
0 871 675	<u>Sous total</u>	3 464 902	3 199 928	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	9 135 097
7 671 747	Dotations aux amortissements	487 695	486 409	-	-
1 211 705	Dotations aux provisions :			-	-
	- Pour dépréciation des créances	4 594 077	4 315 315	-	-
3 477 696	- Pour dépréciation des immobilisations financières	39 123	23 000	-	-
393 318	- Pour dépréciation des autres actifs	83 000	13 500	-	-
	- pour risques et charges	200 000		-	-
	Créances radiées	2 948 127	3 481 806	-	-
	Autres pertes ordinaires	117 204	138 081	-	-
	Impôts sur les bénéfices	1 193 745	826 267	-	-
2 754 466	<u>Sous total</u>	9 662 971	9 284 378	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	4 274 432
				<u>Résultat net</u>	4 274 432

UVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2008 :

Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestiss ement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 084	23 307 974
		1 000 000			75 000		1 727 084 (1 500 000)		(2 802 084)	- (1 500 000)
					4 492		61 919	65 188		4 492 127 107
2 500 000		(2 500 000)							3 470 088	3 470 088
12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	-	3 470 088	25 409 663
	195 150	1 500 000			75 000		1 699 938		(3 470 088)	-
							(1 875 000)			(1 875 000)
2 500 000		(2 500 000)								-
					453					453
									4 274 432	4 274 432
15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	-	4 274 432	27 809 548
	226 615	1 500 000			100 000		2 447 817 (1 812 500)		(4 274 432)	
15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	932 102	500 000	893 181	-	0	25 979 048

4 - 8 – AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES :



4 - 9 – EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En dinars	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006*
Intérêts et produits de leasing	24 226 407	20 328 251	18 448 725
Produit net	12 599 999	10 871 675	9 763 709
Résultat d'exploitation	5 442 835	4 041 118	3 467 659
Capital social	15 000 000	12 500 000	10 000 000
Nombre d'actions	3 000 000	2 500 000	1 000 000
Produits de leasing par action	8,075	8,131	18,449**
Produit net par action	4,200	4,349	9,763
Résultat d'exploitation par action	1,814	1,616	3,467

(*)Retraités pour les besoins de la comparaison.

(**) la CIL a procédé en 2007 à la réduction de la valeur nominale de l'action de 10D à 5D.

4 - 10 – EVOLUTION DU RESULTAT NET :

En dinars	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Résultat avant impôt	5 468 177	4 296 355	3 546 897
Résultat net d'impôt	4 274 432	3 470 088	2 802 084
Capital social	15 000 000	12 500 000	10 000 000
Nombre d'actions	3 000 000	2 500 000	1 000 000
Résultat par action avant impôt	1,822	1,719	3,547
Résultat par action net d'impôt	1,425	1,388	2,802
Résultat avant impôt / capital social	36,45%	34,37%	35,47%
Résultat net d'impôt / capital social	28,49%	27,76%	28,02%

4 - 11 – EVOLUTION DES DIVIDENDES

	2006	2007	2008
Montant global	1 500 000	1 875 000	1 812 500
Dividende par action	1,500	0,750	0,725
% du nominal	15%	15%	14,5%
Date de paiement	28/05/2007	13/05/2008	23/04/2009

4 - 12 – EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En dinars	31/12/2006	31/12/2007*	31/12/2008
Résultat net	2 802 084	3 470 088	4 274 432
Dotations aux amortissements	467 506	486 409	487 695
Dotations nettes aux provisions	3 017 021	3 144 220	3 204 567
Marge brute d'autofinancement	6 286 611	7 100 717	7 966 694

*Retraités pour les besoins de la comparaison

4 - 13 – INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31-déc-06	31-déc-07	31-déc-08
Indicateurs de gestion (en Millions de dinars)			
Résultat net de la période (1)	2,802	3,470	4,274
Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement	164,493	199,312	228,367
Engagements(2) (bilan et hors bilan)	176,117*	218,758*	241,545
Fonds propres (avant résultat net) (3)	20,506	21,940	23,535
Capitaux propres avant affectation	23,308	25,410	27,810
Créances sur la clientèle	159,214**	197,010***	223,737
Créances classées (4)	23,833	20,352	18,901
Produits réservés (5)	2,473	2,074	1,763
Total provisions (6)	15,859	15,850	16,075
Emprunts et ressources spéciales (7)	139,923	165,103	193,393
Total bilan	176,122	210,419	241,454
Charges financières (8)	8,972	9,827	12,066
Total charges d'exploitation	3,279	3,686	3,953
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	11,64%	10,03%	9,74%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	13,66%	15,82%	18,16%
Taux de créances classées (4)/(2)	13,53 %	9,30%	7,83%
Ratio de couverture des créances classées (5)+(6)/(4)	76,92%	88,07%	94,38%
Créances classées / (Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	14,49%	10,21%	8,28%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT****	14,00%	12,21%	16,36%
Ratios de structure			
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	13,23%	12,08%	11,52%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,45%	78,46%	80,10%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	90,40%	93,63%	92,66%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle / Créances sur la clientèle, opérations de leasing	91,49%	87,58%	88,83%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Produits nets	18,31%	18,08%	17,17%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	47,61%	49,55%	53,54%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/Produits nets)	33,58%	33,91%	31,37%
Provisions nettes/Produits nets	30,90%	28,92%	25,43%

* En 2008, le total des engagements est calculé en net de dépôt de garantie. Les données de 2006 et de 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison. En 2008, le total des engagements est calculé en net de dépôt de garantie.

** Selon les états financiers pro forma fournis par la société pour les besoins de la comparaison.

*** Selon les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008.

**** Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Désignation	31-déc-06	31-déc-07	31-déc-08
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courant	18,41%	21,38%	28,05%
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	15,45%	17,61%	21,90%
Ratios de rentabilité			
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	13,66%	15,82%	18,16%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,59%	1,65%	1,77%
Résultat net/Produits nets	28,70%	31,92%	33,92%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	11,59%	10,32%	10,83%
Produits nets/Total bilan	6,39%	5,17%	5,22%

4 - 14 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES COMPARES AU 31 DECEMBRE :

4 - 14 - 1 – BILANS CONSOLIDES COMPARES :

en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006 **
Caisses et avoirs auprès des banques		5 599 667	2 378 787	3 213 768
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	223 737 076	197 009 980	159 214 448
Portefeuille-titres commercial	6	1 741 139	1 080 450	1 465 198
Portefeuille d'investissement	7	3 218 500	1 456 024	4 365 859
Valeurs Immobilisées	8	6 752 294	6 899 070	6 412 557
Autres actifs		2 295 088	2 339 771	2 905 018
TOTAL DES ACTIFS		243 343 764	211 164 082	177 576 848
PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006 **
Dettes envers la clientèle	9	5 354 084	7 432 668	5 748 375
Emprunts et ressources spéciales	10	193 393 455	165 102 929	139 923 343
Fournisseurs et comptes rattachés		10 960 879	9 465 254	3 949 465
Autres passifs		5 750 736	3 634 597	4 555 087
TOTAL DES PASSIFS		215 459 154	185 635 448	154 176 270
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		15 000 000	12 500 000	10 000 000
Réserves consolidées		8 472 149	9 360 358	10 461 946
Actions propres				(65 188)
Résultat consolidés		4 208 219	3 486 337	2 831 999
Total des capitaux propres avant affectation	11	27 680 368	25 346 695	23 228 757
Intérêts minoritaires	12	204 242	181 939	171 821
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		243 343 764	211 164 082	177 576 848

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées pour les besoins de la comparaison.

4 - 14 - 2 – ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE :

en dinars

	Notes	31/12/2008	31/12/2007*	31/12/2006**
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	13	24 226 407	20 328 251	17 144 191
Intérêts et charges assimilées	14	(11 922 396)	(9 720 543)	(8 865 297)
Produits des placements		361 364	308 022	267 800
Autres produits d'exploitation		345 183	402 346	1 440 778
Produit net		13 010 558	11 318 076	9 987 472
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel		2 432 155	2 200 856	2 031 068
Dotations aux amortissements		538 870	523 999	1 135 090
Autres charges d'exploitation		1 416 027	1 404 385	498 710
Total des charges d'exploitation		4 387 052	4 129 240	3 664 868
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 623 506	7 188 836	6 322 604
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	15	2 882 444	3 107 720	2 891 432
Dotations aux autres provisions		261 145	16 150	146 452
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 479 917	4 064 966	3 284 720
Autres gains ordinaires		173 910	396 407	358 321
Autres pertes ordinaires		(228 966)	(138 081)	(113 210)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 424 861	4 323 292	3 529 831
Impôts exigibles		(1 194 339)	(826 837)	(747 203)
Reprise sur provisions pour impôt différés				2 049
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 230 522	3 496 455	2 784 677
Parts revenant aux intérêts minoritaires		(22 303)	(10 118)	47 322
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 208 219	3 486 337	2 831 999

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées pour les besoins de la comparaison.

4 - 14 - 3 – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE COMPARE :

	Notes	31/12/2008	31/12/2007 *	31/12/2006 **
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients		147 344 792	129 835 783	108 428 888
Investissements dans les contrats de Leasing		(151 349 899)	(141 932 448)	(101 996 669)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(3 806 029)	(3 312 491)	(2 573 648)
Intérêts payés		(10 487 324)	(9 796 770)	(9 063 050)
Impôts et taxes payés		(2 440 611)	(2 771 297)	(3 714 394)
Autres flux liés à l'exploitation		1 203 842	3 830 794	2 406 362
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(19 535 229)	(24 146 429)	(6 512 511)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(389 828)	(1 168 852)	(710 523)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		77 430	430 206	430 638
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(2 813 400)	(788 200)	(999 081)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 163 053	333 871	547 907
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(1 962 745)	(1 192 975)	(731 059)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Décaissements suite au rachat des actions propres				(10 672)
Dividendes et autres distributions		(1 874 512)	(1 507 541)	(1 383 786)
Encaissements provenant de la cession des actions propres		0	127 107	119 709
Encaissements provenant des emprunts		70 000 000	53 350 000	28 200 000
Remboursement d'emprunts		(43 406 634)	(27 465 143)	(20 629 872)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24 718 854	24 504 423	6 295 379
Variation de trésorerie		3 220 880	(834 981)	(948 192)
Trésorerie au début de l'exercice		2 378 787	3 213 768	4 161 960
Trésorerie à la clôture de l'exercice		5 599 667	2 378 787	3 213 768

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison.

(**) : Retraité par la société sur la base des données auditées pour les besoins de la comparaison.

4 - 14 - 4 – NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES :

Note 1 : Présentation du groupe***1.1. Structure juridique des sociétés du groupe***

Le groupe « CIL » est composé de deux sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing et l'intermédiation en bourse.

- ◆ La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » a été créée en octobre 1992 avec comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la Compagnie Internationale de Leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 15.000.000 divisé en 3.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis l'année 1995.

- ◆ La Compagnie Générale d'Investissement est une société anonyme constituée en octobre 1994. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- La négociation de valeurs mobilières sur le marché pour le compte de clients ;
- La gestion de portefeuilles titres pour le compte de clients ;
- Le placement de titres et la garantie de bonne fin des émissions ;
- La gestion de fonds et organismes de placement collectif en valeurs mobilières ;
- L'ingénierie financière et le conseil.

Le capital social de la Compagnie Générale d'Investissement s'élève à la clôture de l'exercice à

D : 1.250.000, divisé en 250.000 actions de D : 5 chacune, totalement libérées.

1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la Compagnie Internationale de Leasing dans les entreprises associées et filiales, se limitent à celle détenue au capital de la Compagnie Générale d'Investissement.

La Compagnie Internationale de Leasing détient 180.248 titres sur les 250.000 actions formant le capital de la Compagnie Générale d'Investissement, soit un pourcentage de participation de 72,1%.

Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation**2.1. Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la Compagnie Internationale de Leasing, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la Compagnie Générale d'Investissement.

La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle (plus de la moitié des droits de vote) exercé par la société mère.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans sa filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Optique de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère (La Compagnie Internationale de Leasing), la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (u) :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.
- Système comptable des entreprises, et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Note 4 : Principes et Méthodes Comptables Appliqués

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4.1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre trois et neuf ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a. *la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et*
- b. *la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.*

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location^{*}.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4.2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

^{*} Voir note complémentaire n° 1 à la page 147.

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

A partir de 2008, et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le conseil d'administration de la CIL a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2008 :

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| • Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| • Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| • Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

A partir de 2008 :

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisés par la BCT, le conseil d'administration a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du bien donné en leasing comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| • Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge |
| • Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge |
| • Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge |

L'impact de ce changement est estimé à D : 85.913 au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement.

4.3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Ce changement de méthodes comptables, qui n'a aucune incidence sur le résultat de la société, a été appliqué de manière rétrospective pour les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. Les chiffres correspondants à la période close le 31 décembre 2007 ont été, conséquemment, retraités en pro-forma à des fins comparatives.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4.4 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.5 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portés à l'actif en tant que charges reportées et amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.7 Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

4.8 Changement de méthodes de présentation

4-8-1. Par rapport au 31 décembre 2007, et avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008 de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent un changement de méthode de présentation du bilan.

Les actifs et les passifs sont désormais présentés au bilan par ordre décroissant de liquidité afin de fournir une information fiable et plus pertinente que celle fondée sur la distinction entre éléments courants et non courants dans la mesure où la CIL, et de par son statut d'établissement financier, ne fournit pas des biens ou services dans le cadre d'un cycle d'exploitation clairement identifiable.

En outre, les actifs figurent, désormais, au bilan pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.

En conséquence, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité, en pro-forma, pour les besoins de comparaison.

4-8-2. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés 31 décembre 2008 traduisent, au bilan, les changements de présentation suivants :

- ✓ Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les loyers comptabilisés d'avance étaient constatés au niveau des autres passifs courants. La portion du capital incluse dans ces loyers non courus était déduite des amortissements des biens donnés en leasing et par conséquent venait en augmentation de l'encours de leasing.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location, les intérêts comptabilisés d'avance (loyers – amortissements) sont présentés en déduction des créances issues d'opérations de leasing.

- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les intérêts précomptés et les commissions de placement payés d'avance sur les billets de trésorerie émis par la société figuraient à l'actif du bilan, à concurrence de la portion non courue à la date de clôture, sous l'intitulé « Charges constatées d'avance ». Corrélativement, lesdits billets de trésorerie figuraient au passif pour leur valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2008, le passif financier correspondant aux billets de trésorerie émis figurent au bilan au coût amorti, soit la valeur de remboursement réduite des intérêts précomptés et des commissions de placement non courus.

A des fins comparatives, le bilan arrêté au 31 décembre 2007 a été, conséquemment, retraité en pro-forma.

4-8-3. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état de résultat, les changements de présentation suivants :

- ✓ Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

-
- ✓ Avant le 1er janvier 2008, les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, ainsi que les intérêts de retard et les frais de rejet figuraient parmi « les autres produits d'exploitation ».

Au 31 décembre 2008, ces produits ont été reclassés au niveau de la rubrique « Intérêts et produits assimilés de leasing ». A des fins comparatives, l'état de résultat arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma.

4-8-4. Par rapport au 31 décembre 2007, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 traduisent, au niveau de l'état des flux de trésorerie, un changement de présentation des décaissements liés à l'acquisition des immobilisations données en leasing.

Ces décaissements figuraient, antérieurement au 1er janvier 2008, parmi les flux affectés aux activités d'investissement.

Cette présentation, corollaire de l'application de l'approche patrimoniale aux contrats de leasing, a été abandonnée suite à l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme comptable NC 41 relative aux contrats de location. Désormais, les décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations données en leasing, figurent parmi les flux opérationnels ou d'exploitation sous l'intitulé « Décaissements pour financement de contrats de leasing ».

L'état de flux de trésorerie arrêté au 31 décembre 2007 a été retraité en pro-forma pour les besoins de comparaison.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Créances sur contrats mis en force	240 745 127	214 670 062
Encours financiers	226 323 751	199 011 974
Impayés	15 474 283	16 550 942
Intérêts échus différés	(1 052 907)	(892 854)
Créances sur contrats en instance de mise en force	830 213	263 765
Total brut des créances leasing	241 575 340	214 933 827
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 203 855)	(6 639 324)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 871 785)	(9 210 578)
Produits réservés*	(1 762 624)	(2 073 945)
Total net des créances leasing	223 737 076	197 009 980

5.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après

Solde au 31 décembre 2007	199 275 739
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	136 007 593
- Relocations	626 570
- Transferts	2 939 398
<u>Retraits de la période</u>	
- Cessions à la valeur résiduelle	(2 063 062)
- Cessions anticipées	(7 247 478)
- Radiation des créances	(1 213 932)
- Relocations	(594 908)
- Transferts	(2 832 332)
- Remboursement du capital	(97 743 624)
<u>Solde au 31 décembre 2008</u>	<u>227 153 964</u>

* Voir note complémentaire n°2 à la page 147.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit :

	31 Décembre 2008
- Paiements minimaux sur contrats actifs	
- A recevoir dans moins d'un an	102 331 013
- A recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	146 061 886
- A recevoir dans plus de 5 ans	8 666 305
Total des paiements minimaux sur contrats actifs	<u>257 059 204</u>
- Produits financiers non acquis	
- Revenus non acquis à moins d'un an	19 387 866
- Revenus non acquis à plus d'un an et moins de 5 ans	18 814 607
- Revenus non acquis à plus de 5 ans	810 126
Total des produits financiers non acquis	<u>39 012 599</u>
- Valeurs résiduelles	3 085 954
- Contrats suspendus ordinaires	452 984
- Contrats suspendus contentieux	4 738 208
- Contrats en instance de mise en force	830 213
<u>Encours des contrats</u>	<u>227 153 964</u>

5.1.1 Analyse par secteur d'activité

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Bâtiment et travaux publics	26 329 817	20 953 199
Industrie	4 940 617	26 525 897
Tourisme	30 351 711	26 652 292
Commerces et services	128 082 376	88 595 070
Agriculture	37 449 443	36 549 281
<u>Total</u>	<u>227 153 964</u>	<u>199 275 739</u>

5.1.2 Analyse par type de matériel

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
Equipements	33 991 963	31 839 618
Matériel roulant	148 192 944	119 171 807
Matériel spécifique	166 708	217 635
<u>Sous Total</u>	<u>182 351 615</u>	<u>151 229 060</u>
Immobilier	44 802 349	48 046 679
<u>Total</u>	<u>227 153 964</u>	<u>199 275 739</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

5.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2007
<u>Clients ordinaires (1)</u>	<u>7 021 657</u>	<u>5 990 857</u>
Inférieur à 1 mois	3 213 084	2 675 547
Entre 1 et 3 mois	1 995 509	1 853 750
Entre 3 et 6 mois	396 915	379 035
Entre 6 mois et 1 année	356 624	296 803
Supérieur à 1 année	696 776	005 800
Notes de débit	147 218	218 020
Intérêts de retard	215 531	561 902
<u>Clients litigieux (2)</u>	<u>8 452 626</u>	<u>10 560 085</u>
<u>Total (1)+(2)</u>	<u>15 474 283</u>	<u>16 550 942</u>

CES SUR LA CLIENTELE

ANALYSE PAR CLASSE						TOTAL
A	B 1	B 2	B 3	B 4		
Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis		
193 133 634	24 166 851	499 245	564 840	7 959 181	226 323 751	
1 863 792	2840 418	115 300	205 542	9691 855	14 716 907	
1 792	39 354	1 644	-	714 586	757 376	
775 213	55 000	-	-	-	830 213	
195 774 431	27 101 623	616 189	770 382	18 365 622	242 628 247	
(1 770 699)	-	-	-	(773 902)	(2 544 601)	
(2 526 972)	(197 536)	-	-	(76 750)	(2 801 258)	
191 476 760	26 904 087	616 189	770 382	17 514 970	237 282 388	
4 032 948	230 000	-	-	-	4 262 948	
195 509 708	27 134 087	616 189	770 382	17 514 970	241 545 336	
-	-	(23 404)	(28 036)	(1 711 184)	(1 762 624)	
-	-	(5 608)	(200 940)	(6 997 307)	(7 203 855)	
-	-	(58 978)	(118 603)	(8 694 204)	(8 871 785)	
-	-	(87 990)	(347 579)	(17 402 695)	(17 838 264)	
195 509 708	27 134 087	528 199	422 803	112 275	223 707 072	

B4)		0.26%	0.32%	7.25%
		7.83%		
B4) de 2007		9.30%		
s provisions et agios réservés		14.28%	45.12%	99.36%
		94.37%		
s provisions et agios réservés de 2007		88.06%		

ers la clientèle)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Certificats de dépôt	500 000	500 000
Obligations et actions cotées	1 281 814	583 100
<u>Montant Brut</u>	<u>1 781 814</u>	<u>1 083 100</u>
<u>A déduire :</u>		
<u>Provisions pour dépréciation</u>	(40 675)	(2 650)
	<u>1 741 139</u>	<u>1 080 450</u>

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Titres immobilisés	3 184 308	1 441 408
Dépôts et cautionnements versés	34 192	14 616
<u>Total</u>	<u>3 218 500</u>	<u>1 456 024</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2007	1 441 408	1 441 408	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Société BOMAR	750 000	750 000	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	400 000	400 000	-
- Société Immobilière SIDI AMEUR	300 000	300 000	-
- Société KOKET	750 000	750 000	-
- Société AROMA Industries	120 000	120 000	-
- Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150 000	150 000	-
- Société FORAKEN	194 200	194 200	-
- Société G.I.I	125 000	125 000	-
<u>Cessions de l'exercice</u>			
- GIPA	750 000	750 000	-
- BOMAR	266 660	266 660	-
- Société Nouvelles Accumulateurs NOUR	29 640	29 640	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	<u>3 184 308</u>	<u>3 184 308</u>	<u>-</u>

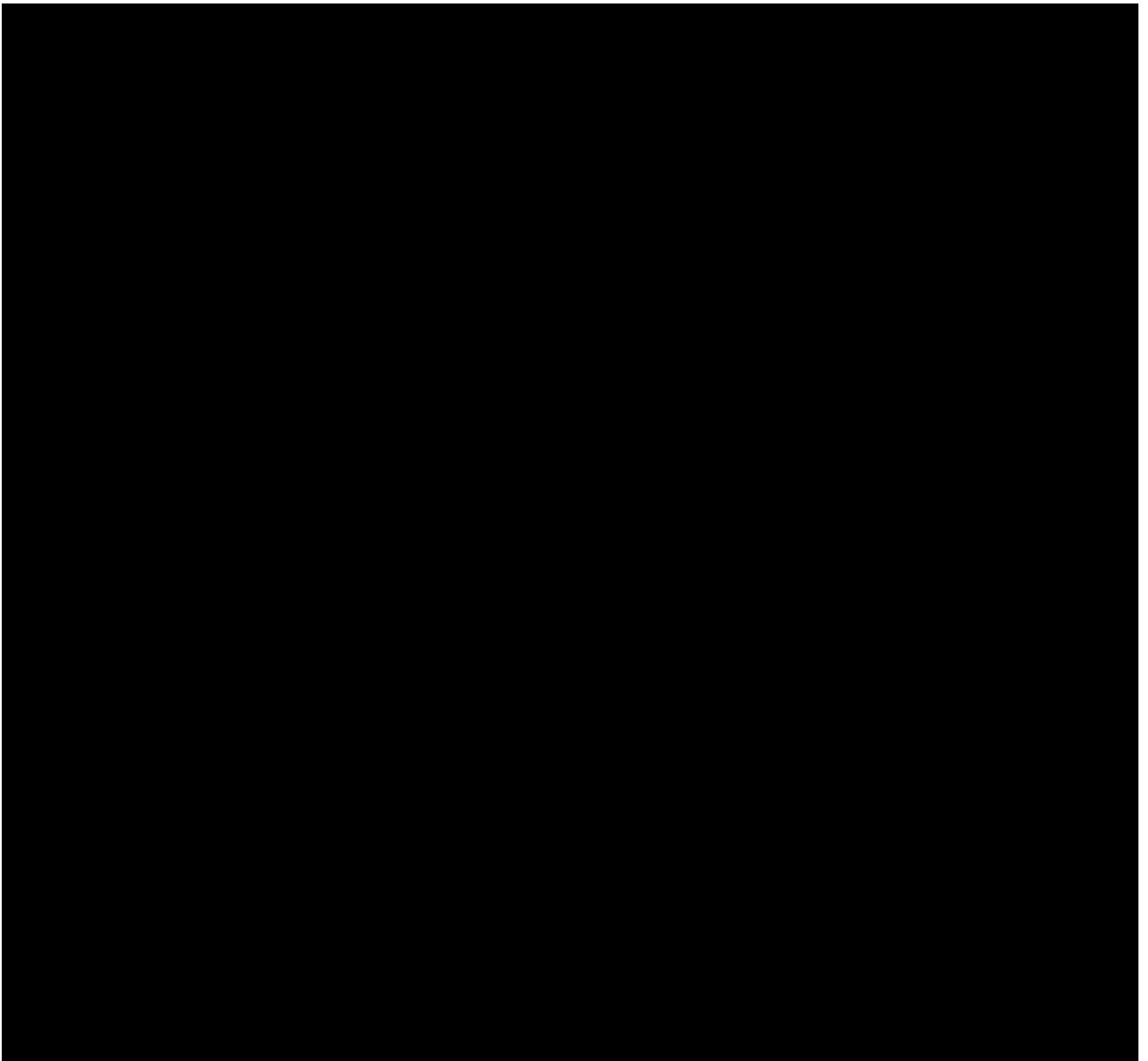


TABLEAU DES IMMOBILISATIONS PROPRES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimé en dinars)

Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
	Acquisitions	Transfert	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
72	18 866	65 000	-	-	213 238	118 235	33 949	-	-	152 184	61 054
60					311 760	150 252	15 588	-	-	165 840	145 920
54	24 845	-	-	-	7 485 399	1 390 323	260 558	-	-	1 650 881	5 834 518
29	285 950	-	227 000	-	872 179	490 681	135 333	225,000	-	401 014	471 165
28	12 464	-	1 460	568	299 364	191 899	22 263	1,059	568	212 535	86 829
20	27 574	-	300	1 420	319 574	231 414	38 067	300	1,420	267 761	51 813
42	13 629	-	82 500	5 349	241 122	199 530	28 445	82,500	5,349	140 126	100 996
00	6 500	(65 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
05	389 828	(65 000)	311 260	7 337	9 742 636	2 772 335	534 203	308 859	7 337	2 990 342	6 752 294

at, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - Tunis

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 9 : Dettes envers la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	2 801 258	5 207 058
- Avances et acomptes reçus des clients	2 544 601	2 217 385
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225
<u>Total</u>	<u>5 354 084</u>	<u>7 432 668</u>

NOTE 10 : Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales se détaillent ainsi :

	2008	2007
- Banques locales	50 411 641	40 373 388
- Banques étrangères	15 339 756	19 460 354
- Emprunts obligataires	98 990 584	74 818 797
- Billets de trésorerie	16 341 761	20 152 165
- Certificats de leasing	12 309 713	10 298 225
<u>Total</u>	<u>193 393 455</u>	<u>165 102 929</u>

TABEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
	5 000 000	Trimestriellement (2001-2008)	714 285	-	714 286		-	-	-
	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
	3 000 000	Annuellement (2007-2011)	2 400 000	-	600 000		1 800 000	1 200 000	600 000
	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
	5 000 000	Annuellement (2008-2012)	5 000 000	-	1 000 000		4 000 000	3 000 000	1 000 000
	3 000 000	Semestriellement (2007-2009)	2 250 000	-	1 500 000		750 000	0 000	750 000
	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000		2 400 000	1 800 000	600 000
	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000		1 600 000	1 200 000	400 000
	3 000 000	Annuellement (2008-2012)	3 000 000	-	600 000		2 400 000	1 800 000	600 000
	2 000 000	Annuellement (2008-2012)	2 000 000	-	400 000		1 600 000	1 200 000	400 000
	1 000 000	Annuellement (2008-2012)	1 000 000	-	200 000		800 000	600 000	200 000
	4 000 000	Annuellement (2008-2012)	4 000 000	-	800 000		3 200 000	2 400 000	800 000
	5 000 000	Semestriellement (2008-2010)	5 000 000	-	1 666 667		3 333 334	1 666 667	1 666 667
	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
	7 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	7 000 000	-		7 000 000	5 600 000	1 400 000
	5 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	5 000 000	-		5 000 000	4 000 000	1 000 000
			2 000 000	6 000 000	8 000 000		-	-	-
			657 472	-	-	141 061	798 533	-	798 533
			(48 369)	-	-	(21 857)	(70 226)	-	(70 226)
			40 373 388	28 000 000	18 080 953	119 204	50 411 641	36 666 667	13 744 974
	800 000 000	Semestriellement (1999-2011) (a)	2 407 925	-	687 978		1 719 947	1 031 969	687 978
	50 000 000	Semestriellement (2004-2013) (b)	16 848 379	-	3 387 703		13 460 676	9 947 174	3 513 502
			204 050	-	-	(44 917)	159 133	-	159 133
			19 460 354	-	4 075 681	(44 917)	15 339 756	10 979 143	4 360 613
			59 833 742	28 000 000	22 156 634	74 287	65 751 397	47 645 810	18 105 587

4 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au

de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de
me de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
						Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
15 000 000	Annuellement (2005-2009)	6 000 000	-	3 000 000		3 000 000	0	3 000 000
12 000 000	Annuellement (2006-2010)	7 200 000	-	2 400 000		4 800 000	2 400 000	2 400 000
15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2007-2011)	12 000 000	-	3 000 000		9 000 000	6 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2006-2010)	9 000 000	-	3 000 000		6 000 000	3 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	3 000 000		12 000 000	9 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	15 000 000	-	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
15 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-		15 000 000	12 000 000	3 000 000
10 000 000	Annuellement (2015-2019)	-	10 000 000			10 000 000	10 000 000	-
		1 618 797			1 571 787	3 190 584		3 190 584
		74 818 797	40 000 000	17 400 000	1 571 787	98 990 584	69 400 000	29 590 584

TABLEAU DES EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008
(exprimé en dinars)

	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Variation des comptes rattachés	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
	2 000 000	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	-	2 000 000		-	-	-
	1 000 000	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
	1 000 000	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
	1 200 000	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	-		1 200 000	-	1 200 000
			15 050 000		1 850 000		13 200 000	-	13 200 000
			178 325			(70 279)	108 046		108 046
			(276,160)			109 875	(166 285)		(166 285)
			20 152 165	-	3 850 000	39 596	16 341 761	-	16 341 761
	2 000 000	En bloc le 24/05 /2009	2 000 000	-	-		2 000 000	-	2 000 000
	1 000 000	En bloc le 31/05 /2009	1 000 000	-	-		1 000 000	-	1 000 000
	2 000 000	En bloc le 21/09 /2009	2 000 000	-	-		2 000 000	-	2 000 000
	3 000 000	En bloc le 22/05 /2010	3 000 000	-	-		3 000 000	3 000 000	-
	1 000 000	En bloc le 31/07 /2010	1 000 000	-	-		1 000 000	1 000 000	-
	1 000 000	En bloc le 03/09 /2010	1 000 000	-	-		1 000 000	1 000 000	-
	2 000 000	En bloc le 01/12 /2009	-	2 000 000	-		2 000 000	-	2 000 000
			298 225			11,487	309 712		309 712
			10 298 225	2 000 000	-	11 487	12 309 712	5 000 000	7 309 712
			30 450 390	2 000 000	3 850 000	51 083	28 651 473	5 000 000	23 651 473
			165 102 929	70 000 000	43 406 634	1 697 157	193 393 454	122 045 810	71 347 644

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2008	2007
- Capital social	(A)	15 000 000	12 500 000
- Réserve légale	(B)	1 195 151	1 000 000
- Réserve extraordinaire		3 200 000	4 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	832 101	756 649
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Résultats reportés		194 897	353 709
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>23 472 149</u>	<u>21 860 358</u>
- Résultat net des sociétés intégrés		4 230 522	3 496 455
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(22 303)	(10 118)
<u>Résultat consolidé de l'exercice</u>	(1)	<u>4 208 219</u>	<u>3 486 337</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>27 680 368</u>	<u>25 346 695</u>
Nombre d'actions (2)	(*)	3 000 000	3 000 000
Résultat par action (1) / (2)		1.403	1.162

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à D : 15.000.000 composé de 3.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 a été ajusté pour tenir compte de l'attribution d'actions gratuites détachées en 2008.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2008
(Montants exprimés en dinars)

Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
10 000 000	1 000 000	5 200 000	300 000	2 250 000	612 964	0	59 102	(154 201)	2 412 222	21 680 087
		500 000			60 000	500 000	1 352 222 (1 400 000) 12 008 4 192 (8 566) 20 024		(2 412 222)	0 (1 400 000) 12 008 (4 374) (10 672) 119 709 2 831 999
10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 156	500 000	34 790	(65 188)	2 831 999	23 228 757
2 500 000		1 000 000 (2 500 000)			75 000		1 756 999 (1 500 000) 1 61 919		(2 831 999)	0 0 (1 500 000) 4 494 127 107 3 486 337
12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	353 709	0	3 486 337	25 346 695
2 500 000	195 150	1 500 000 (2 500 000)			75 000		1 716 187 (1 875 000) 1		(3 486 337)	0 0 (1 875 000) 454 4 208 219
15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	194 897	0	4 208 219	27 680 368

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 12 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la Compagnie Générale d'investissement se détaillent comme suit :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
- Dans le capital	348 760	348 760
- Dans les résultats reportés	(166 821)	(176 939)
- Dans le résultat de l'exercice	22 303	10 118
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>204 242</u>	<u>181 939</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 13 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	2008	2007
- Intérêts de leasing	22 857 704	18 997 567
- Intérêts de retard	838 096	867 367
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	255 181	152 222
- Autres	255 525	276 504
<u>Total</u>	<u>24 206 506</u>	<u>20 293 660</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	211 933	268 437
Intérêts de retard antérieurs	117 680	102 511
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(229 481)	(233 460)
Intérêts de retard	(80 232)	(102 897)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>19 901</u>	<u>34 591</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>24 226 407</u>	<u>20 328 251</u>
- Encours financiers		
. Au début de la période	192 651 992	152 313 585
. A la fin de la période	221 962 772	192 651 992
. Moyenne (D)	207 307 382	172 482 789
- Intérêts de la période (C)	22 857 704	18 997 567
- Taux moyen (C) / (D)	11.03%	11.01%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 14 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	2008	2007
- Intérêts des emprunts obligataires	5 907 590	4 727 442
- Intérêts des crédits des banques locales	2 653 391	1 728 835
- Intérêts des crédits des banques étrangères	786 903	1 421 284
- Intérêts des autres opérations de financement	2 575 051	1 838 004
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	35 183	25 287
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>(A) 11 958 118</u>	<u>9 740 852</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	(52 024)	(28 030)
- Autres charges financières	16 302	7 721
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>(35 722)</u>	<u>(20 309)</u>
<u>Total général</u>	<u>11 922 396</u>	<u>9 720 543</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	162 470 589	136 585 732
. A la fin de l'exercice	189 063 957	162 470 589
. Moyenne	(B) 175 767 273	149 528 161
- Taux moyen (A) / (B)	6.80%	6.51%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

(Montants exprimés en dinars)

NOTE 15 : Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	2008	2007
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 594 077	4 315 315
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 818 920)	(1 211 705)
- Reprises sur provisions pour risques et charges		
- Créances radiées	2 948 127	3 481 806
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2 549 420)	(3 112 792)
- Transfert en produits de la période		
- Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(265 426)	(266 418)
- Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(25 994)	(98 486)
<u>Total</u>	<u>2 882 444</u>	<u>3 107 720</u>

**4 - 14 - 5 – NOTES COMPLAIMENTAIRES AUX NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU
31 DECEMBRE:**

Note 1 : Taux d'intérêt implicite

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est selon la NCT 41 le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location, et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux du bailleur

Note 2 : Les produits réservés

La divergence entre la note 5 et la note 13 aux états financiers consolidés quant à la variation des produits réservés est expliquée comme suit :

-La variation des produits réservés est expliquée par deux points :

- * le recouvrement suite aux encaissements effectués
- * la radiation des créances suite a une décision de radiation.

La variation des produits réservés entre l'année 2008 et 2007 selon la note 5 est égale à : - 311 321

dont :

- | | |
|--|----------|
| - Variation des produits réservés suite aux abandons de créances * | -291 420 |
| - Variation des produits réservés suite aux recouvrements de créances ** : | - 19 901 |

* : Ce montant figure au niveau de la note 15 : dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées ($-265\,426 - 25\,994 = -291\,420$).

** : Ce montant figure au niveau de la note 13 : Intérêts et produits assimilés de Leasing.

4 - 14 - 6 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{ème} étage -
Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél 71 754 903 - Fax 71 753 153
E-mail : bdo@bdo.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél 70 728 450 - Fax 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

Messieurs les actionnaires
De la Compagnie Internationale de Leasing
Avenue Jean Jaurès - Tunis

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 243.343.764 et un résultat consolidé bénéficiaire D : 4.208.219, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Observation post-conclusion :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2007, la société enregistrait les immobilisations destinées à la location à l'actif du bilan, en tant que telles, pour leur coût d'acquisition et leur applique un amortissement progressif sur la durée du bail. L'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion du capital incluse dans chaque loyer couru.

Avec l'entrée en vigueur au premier janvier 2008 de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise et présente dans son bilan les actifs détenus en vertu des contrats de leasing, comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

En conséquence, et dans le but d'améliorer la pertinence de l'information financière, les éléments du bilan sont présentés selon leur nature par rapport à l'activité financière, en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de façon à déterminer certains valeurs et soldes intermédiaires.

Les données de 2007 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2008.

Tunis, le 24 mars 2009

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT

Adnène ZGHIDI



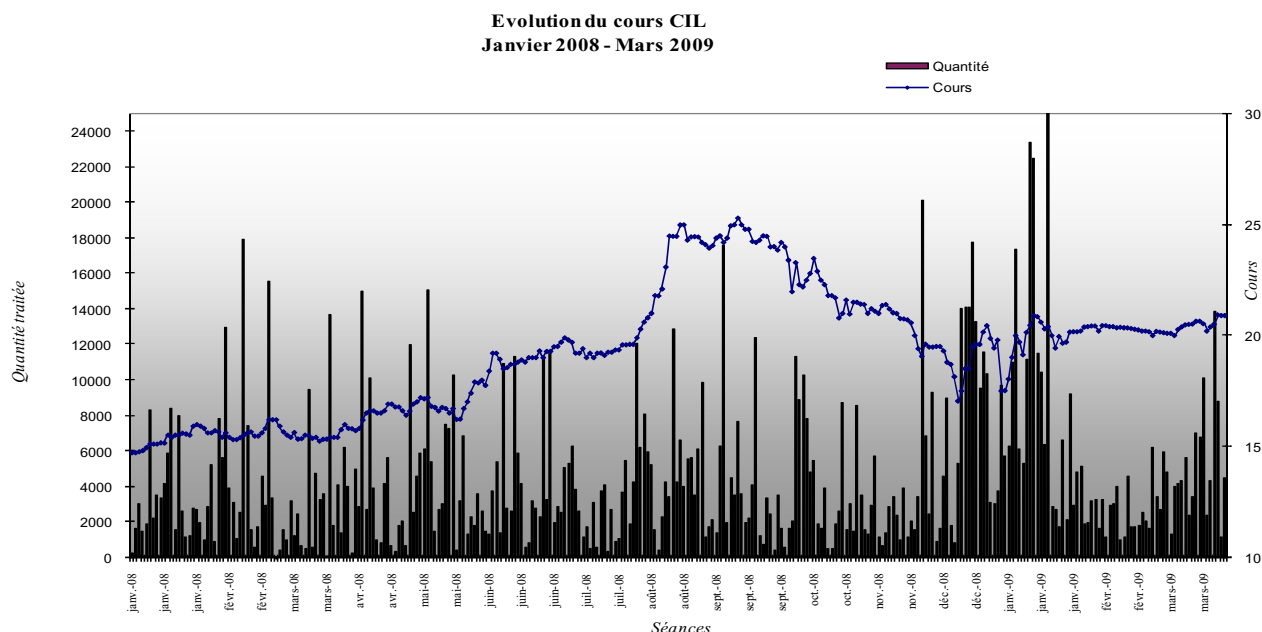
FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4 - 15 – COMPORTEMENT BOURSIER DU TITRE CIL

Evolution des cours et des quantités traitées : Janvier 2008 – Mars 2009



Indicateurs Boursiers

Nombre de titres au 31 décembre 2008 : 2.500.000

Nombre de titres au 31 Janvier 2009 : 3.000.000

Cours d'introduction, le 15 Septembre 1997 : 14,720 dinars (avec un nominal de 10 dinars)

Cours au 31 décembre 2008 : 17.510 Dinars (après le Split du nominal décidé par l'AGE du 18 avril 2007 et réalisé le 28 mai 2007)

Cours au 31 mars 2009 : 20.900 dinars

Capitalisation boursière au 31 décembre 2008 : 52,5 millions de dinars

Capitalisation boursière au 31 mars 2009 : 62,7millions de dinars

Cours le plus haut du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009 : 20,940dinars

Cours le plus bas du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009 : 18,030dinars

	2006	2007	2008	Mars 2009
Nombre de titres admis	1 000 000	2 500 000	3 000 000	3 000 000
Nombre de titres traités	403 726	484 047	1 057 829	383 443
Cours fin de période (en DT)	24,000	14,490	17,510	20,900
Capitalisation boursière (en DT)	24 000 000	36 225 000	52 530 000	62 700 000
Valeur comptable nette (en DT)	23,308	10,164	9,270	-
Cours le plus haut (en DT)	24,000	18,250	25,300	20,940
Cours le plus bas (en DT)	16,500	12,100	14,700	18,030
Bénéfice par action (en DT)	2,802	1,388	1,425	1,425
Dividende par action (en DT)	1,500	0,750	0,725	-
Date de détachement	08/05/2007	08/05/2008	23/04/2009	-
Taux de distribution	53,53%	54,03%	50,87%	-
Taux de rotation	29,82%	24,55%	35,05%	12,78%
P.E.R	12,13	10,44	12,28	14,67
Rendement de la période	73,05%(*)	86,94%(*)	66,93%(*)	16,85%(*)

(*) Ces données ont été ajustées pour tenir compte de l'opération de split, des distributions de dividendes et de l'augmentation de capital.

CHAPITRE 5 – ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES :

5 - 1 – CONSEIL D’ADMINISTRATION :

5 - 1 - 1 – MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION :

Membres	Représenté par	Mandat	Adresse
President :			
M ^r Mohamed BRIGUI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
Administrateurs :			
M ^r Salah SOUKI	Lui même	2008 - 2010	Tunis
M ^r Khaled BEN HASSINE	Lui même	2008 - 2010	Tunis
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	2008 - 2010	Tunis
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	2008 - 2010	Tunis
GAT	M ^r Yazid Skandrani	2008 - 2010	Tunis

5 - 1 - 2 – FONCTIONS DES MEMBRES ET DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE :

Mr Mohamed BRIGUI : Président Directeur Général
 Mr Salah SOUKI : Directeur Général Adjoint
 Mr Khaled BEN HASSINE : N’a pas de fonction dans la société

5 - 1 - 3 – PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES :

Membres	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Conseil d’administration et direction :	
M ^r Mohamed BRIGUI	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière PDG Société « CIL IMMOBILIERE »
M ^r Salah SOUKI	Gérant MIRAGE SARL Président du Conseil d’Administration de la C.G.I.
Administrateurs :	
M ^r Khaled BEN HASSINE	Retraité de la BIAT

5 - 1 - 4 – MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
M ^r Mohamed BRIGUI	Société Générale Financière – SICAF, CIL Immobilière et Société Touristique OCEANA
M ^r Salah SOUKI	C.G.I.
M ^r Khaled BEN HASSINE	Néant

5 - 1 - 5 – FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA SOCIETE QU'ILS REPRESENTENT :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
G A T	M ^r Yazid SKANDRANI	D G A
Société Générale Financière - SICAF	M ^{me} Hella BRIGUI	Administrateur
Tunisian Travel Services	M ^r Raouf NEGRA	Directeur Financier

5 - 2 – INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU TITRE DE L'EXERCICE 2008 :

5 - 2 - 1 – REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2008 :

La rémunération des membres du conseil d'administration, constituée des jetons de présence s'élève à 42.000 dinars au titre de l'exercice 2008.

La rémunération des membres de direction, constituée des salaires s'élève à 343 099 dinars au titre de l'exercice 2008.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Les organes de direction disposent chacun d'une voiture de service avec chauffeur.

5 - 2 - 2 – PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2008:

Aucune opération n'a été conclue avec les administrateurs de la CIL.

5 - 3 – CONTROLE :

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société BDO AFRIC AUDIT, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 71 754 903 Fax : 71 753 153	2008 – 2010

et

Nom	Adresse	Tél - Fax	Mandat
Société FINOR, inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène	Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2006-2008 2009 – 2011

L'assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2009 a décidé de nommer la société FINOR, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2011.

L'assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2008 a décidé de renommer BDO Afric Audit, en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la CIL ainsi que ses états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2010.

5 - 4 – NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

Administrateur	Engagements	
	Montant en DT	Conditions
Actionnaires détenant directement 5% du capital de l'établissement.		
OCEANA	305 256	3 et 4 ans - 10%
Les entreprises dans les quelles un des propriétaires ou associés ou mandataires délégués est directeur ou membre du conseil d'administration ou de la société		
OCEANA	305 256	3 et 4 ans - 10%

CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6 - 1 – EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6 - 1 - 1 – EVOLUTION RECENTE :

Après la forte progression enregistrée durant l'année 2007 (+37,6% des mises en force), le secteur du leasing a continué sur sa lancée et a réalisé en 2008 une progression des mises en force de 12,3%. En effet, le montant de ces derniers est passé de 729,6 MD en 2007 à 819,6 MD en 2008. L'encours financier des sociétés de leasing, a lui aussi, connu une hausse et a atteint 1274,8 MD fin 2008 contre 1084,9 MD fin 2007.

La part de la CIL dans l'activité du secteur durant l'année 2008 représente environ 16,5% des mises en force et 17,1% des encours financiers contre respectivement 18,2% et 17,2% durant l'année 2007. Les mises en force ont atteint 135,4 MD au 31 décembre 2008 contre 132,5 MD au 31 décembre 2007. L'encours global des engagements sur la clientèle est passé de 187,1 MD fin 2007 à 218,3 MD fin 2008.

Les créances douteuses et litigieuses ont continué de baisser au premier trimestre 2009 avec une régression de -3,6% en passant de 21 MD fin Mars 2008 à 20,3 MD à la même période en 2009.

6 - 1 - 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES :

Ainsi, pour l'année 2009, la société prévoit une légère hausse du niveau de ses mises en force qui devraient se situer aux alentours de 145 MD et table sur une évolution moyenne de 5,6% l'an à partir de 2010.

Du point de vue stratégique, pour les années prochaines, la CIL table sur le maintien, voire l'augmentation de la demande et sur une croissance positive du secteur du leasing. Les objectifs tracés se résument en :

- La continuation de l'amélioration du ratio des créances douteuses et litigieuses (CDL) et le maintien du ratio de provisionnement des créances au delà des 95%;
- Le maintien de la politique de prudence en termes d'octroi des crédits avec la consolidation des efforts en matière d'évaluation du risque client ;
- Consolider sa part de marché de leasing en renforçant son équipe commerciale et en ouvrant de nouvelles agences régionales ;
- La continuation de l'optimisation du système d'information.

6 - 2 – PERSPECTIVES D'AVENIR :

Les projections financières 2009-2013 de la société ont été élaborées dans le cadre du document de référence « CIL 2009 » et approuvées par le Conseil d'Administration du 14 avril 2009.

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2008 tels que retraités selon les dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

6 - 2 - 1 – HYPOTHESES DE BASE :

Les hypothèses de base et les prévisions concernant l'exploitation de la CIL durant les prochaines années se détaillent comme suit :

- Les mises en force :

Pour l'année 2009, la CIL prévoit un niveau des mises en forces aux alentours de 145MD.

La CIL table, à partir de 2010, sur une évolution moyenne de 5,56% l'an.

soit :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En milliers de DT	135 441	145 000	155 000	165 000	175 000	180 000
Taux d'évolution		7,17%	6,90%	6,45%	6,06%	2,86%

- Les intérêts et produits assimilés de leasing :

Les intérêts et produits assimilés de la CIL devraient suivre une progression moyenne de 5,8% l'an à partir de 2009.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En milliers de DT	24 226	25 438	26 710	28 045	29 728	32 106
Taux d'évolution		5,00%	5,00%	5,00%	6,00%	8,00%

- Les intérêts et charges assimilées :

Le taux d'évolution des intérêts et charges assimilées est de 22,78% en 2008 et devrait se situer à un niveau moyen de 5,38% à partir de 2009.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En milliers de DT	12 066	12 625	12 746	13 147	14 341	15 681
Taux d'évolution		4,63%	0,96%	3,15%	9,08%	9,35%

- Les charges d'exploitation :

L'évolution de ce poste est estimée moyennant un taux moyen de 5,26% comme suit :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
En milliers de DT	3 953	4 154	4 375	4 609	4 856	5 107
Taux d'évolution		5,10%	5,32%	5,34%	5,36%	5,17%

- Les provisions nettes :

Les dotations nettes aux provisions ont connu une hausse de 1,92% en 2008 par rapport à l'exercice 2007 pour se situer aux environs de 3,205 millions de dinars. Pour 2009 et 2010 la CIL prévoit une baisse à 2,500 millions de dinars des dotations nettes aux provisions suite à l'amélioration de son portefeuille clients.

En milliers de DT	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dotations aux provisions	7 864	5 800	5 900	6 000	5 900	5 750
Reprises sur provisions	4 660	3 300	3 400	3 600	3 600	3 600
Provisions nettes	3 205	2 500	2 500	2 400	2 300	2 150
Taux d'évolution	1,92%	-21,99%	0%	-4,00%	-4,17%	-6,52%

- Les fonds que la société projette de lever :

Les fonds que la société projette de lever proviennent des lignes de crédits émises sur le marché financier sous forme d'emprunts obligataires, bancaires ou autres. Les caractéristiques et les conditions prévues pour ces différents emprunts composant le programme d'endettement sont les suivants :

		En milliers de DT				
	2009		2010	2011	2012	2013
Emp obligataire						
Montant	20 000	15 000	40 000	40 000	50 000	50 000
Durée	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	5,5%	5,5%				
	et/ou TMM + 1%		5,5%	5,5%	5,5%	5,5%
Emp bancaires						
Montant	35 000		36 000	40 000	42 000	52 000
Durée	5 ans		5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Taux d'intérêt	6,3%		6,3%	6,3%	6,3%	6,3%
Total emprunt	70 000		76 000	80 000	92 000	102 000

Il est utile de préciser que les termes de ces crédits futurs peuvent être modifiés selon les conditions du marché financier au moment de leur mise en application.

- Les emprunts et ressources spéciales évolueront comme suit :

En milliers de DT						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts et ressources spéciales	193 393	218 200	239 513	262 487	286 743	311 198
Taux d'évolution	17,14%	12,83%	9,77%	9,59%	9,24%	8,53%

- Les charges financières ont été estimées suivant l'évolution de la trésorerie et des intérêts des crédits en cours et à contracter :

En milliers de DT						
Charges financières relatives à :	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Crédits bancaires et extérieurs	3 440	3 922	5 078	5 837	6 465	4 507
Emprunts obligataires	5 912	6 203	6 367	6 610	6 996	7 695
Autres crédits à CT	2 714	2 500	1 300	700	880	3 480
Total charges financières	12 066	12 625	12 746	13 147	14 341	15 681

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/2 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20%³ (montant de l'emprunt émis à taux variable = 3683000 DT) ;
- taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 11317000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2002/3 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 2800000 DT) ;
- taux fixe égal à 7,50% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9200000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2003/1 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5200000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 9800000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/1 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 4550000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 10450000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2004/2 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 1000000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2005/1 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 500000 DT) ;
- taux fixe égal à 7% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 14500000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/1 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 10000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2007/2 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,20% (montant de l'emprunt émis à taux variable = 5000000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 10000000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire CIL « 2008/1 » sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,07%⁴ (montant de l'emprunt émis à taux variable = 2500000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 12500000 DT).

Les charges financières concernant l'emprunt obligataire Subordonné CIL 2008 sont calculées sur la base :

- taux variable estimé à 6,45%⁵ (montant de l'emprunt émis à taux variable = 3000000 DT) ;
- taux fixe égal à 6,5% (montant de l'emprunt émis à taux fixe = 7000000 DT).

La proportion retenue, pour le calcul du prévisionnel, objet du prospectus constitué du présent document de référence et de la note d'opération « CIL 2009/1 », entre les souscriptions à taux fixe et les souscriptions à taux variable est 3/4 / 1/4.

³ Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de mai 2008 à avril 2009 majoré d'une marge de 1,25%.

⁴ Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de mai 2008 à avril 2009 majoré d'une marge de 1,125%.

⁵ Ce taux est la moyenne des TMM des douze mois allant de mai 2008 à avril 2009 majoré d'une marge de 1,50%.

- Les capitaux propres :

Suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2007 relative à l'augmentation du capital social de 10 à 15 millions de dinars (à réaliser en deux tranches de 2,5 millions de dinars chacune dont la première tranche en 2007 et la deuxième en 2008 et ce par incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites), il a été réalisé la deuxième tranche, par incorporation de réserves et distribution d'une action nouvelle gratuite contre cinq (5) anciennes, courant le mois de décembre 2008. Ce qui a porté le capital social de 12,5 à 15 millions de dinars.

Les capitaux propres de la société évolueront comme suit :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Réserves	8 277	10 739	13 258	16 512	20 389	24 545
Résultats reportés	258	258	258	258	258	258
Résultat de la période	4 274	4 919	5 654	6 277	6 556	7 260
Total des Capitaux propres	27 810	30 916	34 170	38 047	42 203	47 063

- Les investissements :

La Compagnie Internationale de Leasing prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de l'ordre de 500.000 dinars en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Concernant les investissements en portefeuille, et étant donné l'expiration de l'avantage fiscal, dont bénéficiait la CIL, suite à l'augmentation de capital par appel public à l'épargne réalisée en 2001, la société prévoit de réaliser des investissements en titres de l'ordre de 1,5 million de dinars à partir de 2009.

- Les dividendes :

La CIL prévoit de distribuer un dividende par action comme suit :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dividende par action	0,725*	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800

En DT

* Suite à la décision de l'AGO tenue le 14 avril 2009.

- La rentabilité prévisionnelle :

- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des intérêts et produits assimilés de leasing sera de 5,79%
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution des produits nets sera de 5,97 %
- Le taux prévisionnel moyen d'évolution du résultat d'exploitation sera de 11,97%
- Le taux prévisionnel moyen de croissance des bénéfices nets sera de 11,18 %
- Le taux prévisionnel moyen de croissance du bénéfice par action est estimé à 11,18%

NB : Les moyennes sont calculées selon la formule « moyenne géométrique ».

Taux d'évolution :	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Intérêts et produits assimilés	19,17%	5,00%	5,00%	5,00%	6,00%	8,00%
Produits nets	15,89%	4,07%	9,16%	6,74%	3,40%	6,58%
Résultat d'exploitation	34,67%	18,66%	15,18%	11,16%	4,50%	10,86%
Résultat net	23,16%	15,08%	14,94%	11,02%	4,45%	10,74%
Bénéfice par action	1,32%	15,08%	14,94%	11,02%	4,45%	10,74%

6 - 2 - 2 – LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS :

Bilans prévisionnels :

En milliers de dinars

ACTIFS	2008*	2009	2010	2011	2012	2013
Caisses et avoirs auprès des banques	4 489	2 079	1 765	3 331	2 552	1 372
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	223 737	248 245	272 473	298 372	329 702	362 672
Portefeuille- titres commercial	1 085	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Portefeuille d'investissement	3 545	4 445	5 305	5 835	6 365	6 895
Valeurs immobilisées	6 549	6 559	6 559	6 549	6 529	6 509
Autres actifs	2 050	3 601	4 601	4 701	2 601	2 501
TOTAL DES ACTIFS	241 454	265 928	291 702	319 788	348 748	380 948

PASSIFS	2008*	2009	2010	2011	2012	2013
Dettes envers la clientèle	5 354	3 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Emprunts et ressources spéciales	193 393	218 200	239 513	262 487	286 743	311 198
Fournisseurs et comptes rattachés	10 961	9 000	12 000	13 000	14 000	16 000
Autres passifs	3 936	4 312	3 519	3 754	3 301	4 187
TOTAL DES PASSIFS	213 645	235 012	257 532	281 741	306 544	333 885

CAPITAUX PROPRES

Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
Réserves	8 277	10 739	13 258	16 512	20 389	24 545
Résultats reportés	258	258	258	258	258	258
Résultat de la période	4 274	4 919	5 654	6 277	6 556	7 260
Total des capitaux propres	27 810	30 916	34 170	38 047	42 203	47 063
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	241 454	265 928	291 702	319 788	348 748	380 948

* Bilan conforme aux dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Etat de résultat prévisionnel :

En milliers de DT

	2008*	2009	2010	2011	2012	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	24 226	25 438	26 710	28 045	29 728	32 106
Intérêts et charges assimilées	12 066	12 625	12 746	13 147	14 341	15 681
Produits des placements	307	200	250	280	310	311
Autres produits d'exploitation	132	100	100	100	100	101
Produit net	12 600	13 113	14 314	15 278	15 797	16 837
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	2 163	2 271	2 385	2 504	2 629	2 761
Dotations aux amortissements	488	490	500	510	520	520
Autres charges d'exploitation	1 302	1 393	1 490	1 595	1 706	1 826
Total des charges d'exploitation	3 953	4 154	4 375	4 609	4 856	5 107
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	8 647	8 959	9 939	10 669	10 941	11 730
Dotations aux provisions et résultat des créances radiées	3 205	2 500	2 500	2 400	2 300	2 150
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 443	6 459	7 439	8 269	8 641	9 580
Autres gains ordinaires	143	150	150	150	150	150
Autres pertes ordinaires	117	50	50	50	50	50
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	5 468	6 559	7 539	8 369	8 741	9 680
Impôts sur les bénéfices	1 194	1 640	1 885	2 092	2 185	2 420
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4 274	4 919	5 654	6 277	6 556	7 260

* Etat de résultat conforme aux dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

Tableau des flux de trésorerie prévisionnels :

En milliers de DT.

	2008*	2009	2010	2011	2012	2013
Flux liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	147 345	159 192	171 694	185 266	194 709	199 127
Investissements dans les contrats de leasing	-151 350	-164 178	-170 600	-183 800	-195 000	-199 600
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 392	-3 613	-3 765	-3 979	-4 206	-4 460
Intérêts payés	-10 488	-14 594	-12 966	-13 367	-14 646	-15 989
Impôts & taxes payés	-2 433	-3 342	-2 760	-2 677	-3 073	-1 877
Autres flux liés à l'exploitation	-313	2 332	370	400	430	414
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-20 631	-24 204	-18 027	-18 157	-2 785	-22 385
Flux d'investissements						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-374	-500	-500	-500	-500	-500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	72	150	150	150	150	150
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-2 789	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500	-1 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 154	650	650	1 000	1 000	1 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 937	-1,200	-1,200	-850	-850	-850
Flux de financement						
Encaissement suite à la cession des actions propres	-	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distributions	-1 875	-1 812	-2 400	-2 400	-2 400	-2 400
Encaissements provenant des emprunts	70 000	70 000	76 000	80 000	92 000	102 000
Remboursements d'emprunts	-43 407	-45 194	-54 687	-57 026	-67 744	-77 545
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	24 719	22 994	18 913	20 574	21 856	22 055
Variation de trésorerie	2 151	-2 409	-314	1 566	-779	-1 180
Trésorerie au début de l'exercice	2 337	4 488	2 079	1 765	3 331	2 552
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 488	2 079	1 765	3 331	2 552	1 372

* Tableau des flux de trésorerie conforme aux dispositions de la norme comptable 41 relative aux contrats de location.

6 - 2 - 3 – RATIOS PREVISIONNELS :

En milliers de DT

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Indicateurs de gestion						
Résultat net de la période (1)	4 274	4 919	5 654	6 277	6 556	7 260
Engagements(2)(Créances sur la clientèle+Portefeuille titre commercial+Portefeuille d'investissement)	228 367	253 690	278 778	305 207	337 066	370 566
Fonds propres (avant résultat net) (3)	23 535	25 997	28 516	31 770	35 647	39 803
Capitaux propres avant affectation	27 810	30 916	34 170	38 047	42 203	47 063
Créances sur la clientèle	223 737	248 245	272 473	298 372	329 702	362 672
Créances classées (4)	18 902	21 000	21 500	22 000	23 000	24 000
Provisions et Produits réservés (5)	17 838	20 628	21 353	21 753	22 753	23 977
Emprunts et ressources spéciales (6)	193 393	218 200	239 513	262 487	286 743	311 198
Total bilan	241 454	265 928	291 702	319 788	348 748	380 948
Charges financières (7)	12 066	12 625	12 746	13 147	14 341	15 681
Total charges d'exploitation	3 953	4 154	4 375	4 609	4 856	5 107
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	10,31%	10,25%	10,23%	10,41%	10,58%	10,74%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	18,16%	18,92%	19,83%	19,76%	18,39%	18,24%
Total des créances classées (4)/(2)	8,28%	8,28%	7,71%	7,21%	6,82%	6,48%
Ratio de couverture des créances classées (5)/(4)	94,37%	98,23%	99,32%	98,88%	98,93%	99,91%
Ratios de structure						
Total capitaux propres après résultat/Total bilan	11,52%	11,63%	11,71%	11,90%	12,10%	12,35%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	80,10%	82,05%	82,11%	82,08%	82,22%	81,69%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/Total bilan	92,66%	93,35%	93,41%	93,30%	94,54%	95,20%
Emprunts et ressources spéciales+dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle, opérations de leasing	88,83%	89,31%	88,82%	88,81%	87,73%	86,50%
Ratios de gestion						
Charges de personnel/Produits nets	17,17%	17,32%	16,66%	16,39%	16,65%	16,40%
Produits nets/Capitaux propres avant résultat	53,54%	50,44%	50,20%	48,09%	44,31%	42,30%
Coefficient d'exploitation	31,37%	31,68%	30,57%	30,17%	30,74%	30,33%
Provisions nettes/Produits nets	25,43%	19,07%	17,47%	15,71%	14,56%	12,77%
Ratios de rentabilité						
ROE (Résultat net/capitaux propres avant résultat net)	18,16%	18,92%	19,83%	19,76%	18,39%	18,24%
ROA (Résultat net/Total bilan)	1,77%	1,85%	1,94%	1,96%	1,88%	1,91%
Résultat net/Produits nets	33,92%	37,51%	39,50%	41,08%	41,50%	43,12%
Intérêts et produits assimilés de leasing/ Créances sur la clientèle	10,83%	10,25%	9,80%	9,40%	9,02%	8,85%
Produits nets/Total bilan	5,22%	4,93%	4,91%	4,78%	4,53%	4,42%

6 - 2 - 4 – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES RELATIVES A LA PERIODE ALLANT DE 2009 A 2013:



BDO AFRIC AUDIT

Immeuble « ENNOUR BUILDING » 3^{ème} étage
- Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.
Tél : 71 754 903 - 71 755 539
Fax : 71 753 153
E-mail : bdo@bdo.com.tn



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : 70 728 450
Fax : 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING,**

Dans le cadre de notre mission de Commissariat aux Comptes de la Compagnie Internationale de Leasing et conformément aux dispositions légales régissant l'émission des emprunts obligataires, nous avons examiné la projection ci-jointe des états financiers de ladite société pour la période 2009 – 2013 telle qu'arrêtée par le conseil d'administration du 14 avril 2009, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Cette projection et les hypothèses présentées sur la base desquelles elle a été établie, relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur cette projection.

Cette projection a été préparée dans le cadre du prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire, sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction générale qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée pour d'autres fins que celles indiquées ci avant.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques à caractère aléatoire.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites.

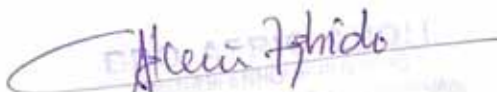
Même si les événements sous-tendant les hypothèses retenues se produisent, les réalisations peuvent néanmoins différer de la projection de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 28 mai 2009

Les Commissaire aux Comptes

BDO AFRICAUDIT

Adnène ZGHIDI


BDO AFRICAUDIT
Tél : 71 754 903 - 71 755 539
Fax : 71 753 153
E-mail : bdo@bdo.com.tn

FINOR

Mustapha MEDHIOUB


FINOR
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél : 70 728 450
Fax : 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

6 - 3 – TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR LA C.I.L

En DT

	2009	2010	2011	2012	2013
CIL 2002/2					
Intérêts ⁽¹⁾	215 400				
Capital	3 000 000				
CIL 2002/3					
Intérêts ⁽²⁾	345 403	172 701			
Capital	2 400 000	2 400 000			
CIL 2003/1					
Intérêts ⁽³⁾	403 291	201 645			
Capital	3 000 000	3 000 000			
CIL 2004/1					
Intérêts ⁽⁴⁾	608 069	405 379	202 690		
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
CIL 2004/2					
Intérêts ⁽⁵⁾	416 787	208 393			
Capital	3 000 000	3 000 000			
CIL 2005/1					
Intérêts ⁽⁶⁾	820 720	615 540	410 360	205 180	
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2007/1					
Intérêts ⁽⁷⁾	767 867	575 900	383 933	191 967	
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
CIL 2007/2					
Intérêts ⁽⁸⁾	959 834	767 867	575 900	383 933	191,967
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2008/1					
Intérêts ⁽⁹⁾	964 292	771 433	578 575	385 717	192,858
Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL Sub 2008					
Intérêts ⁽¹⁰⁾	700 900	700 900	700 900	700 900	700 900
Capital	0	0	0	0	0
CIL 2009/1					
Intérêts ⁽¹¹⁾		1 122 334	897 867	673 400	448,933
Capital		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Total des remboursements	32 602 561	32 942 093	22 750 225	18 541 097	11 534 659

* Ce tableau tient compte des emprunts déjà émis par la Compagnie Internationale de Leasing, et encore en cours en 2008, ainsi que de l'emprunt objet du présent prospectus mais ne prend pas en considération les emprunts non encore émis.

- (1) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (2) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (3) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (4) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (5) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (6) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (7) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (8) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,20%.
- (9) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,07%.
- (10) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 6,45%.
- (11) La partie variable est calculée sur la base d'un taux estimé à 5,95%.